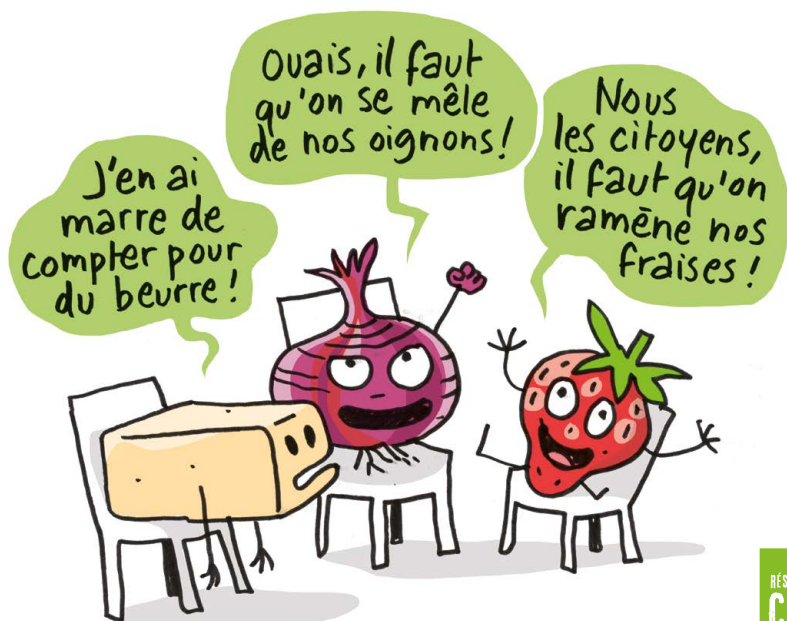


ANIMER

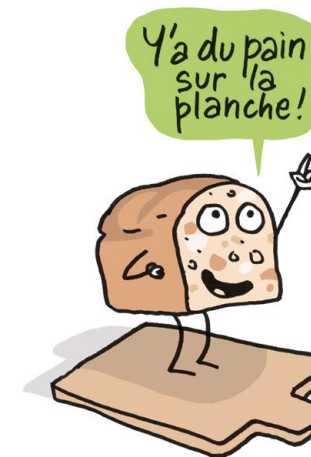
LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

COMMENT CONCEVOIR DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE CITOYENS ?



ANIMER

LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE



Ce document est le fruit d'un travail de stage
réalisé au Réseau CIVAM entre janvier et juillet 2024
par Guilhem Genty de l'Université de Tours.

Sommaire



FICHE 1

CONSTRUIRE LA CONNAISSANCE DE LA CAUSE COMMUNE, QUEL INTÉRÊT? 11

DE LA « RÉPUBLIQUE DU CONSOMMATEUR » À LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE. REPOLITISER L'ALIMENTATION.....	13
LA CONNAISSANCE DE CAUSE. CONSTRUIRE LA CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE.....	16

FICHE 2

CONSTITUER UN GROUPE DE CITOYENS POUR CONSTRUIRE LA CONNAISSANCE DE CAUSE 21

S'ASSOCIER ET COOPÉRER.....	22
LE RECRUTEMENT POUR CONSTITUER UN GROUPE DE CITOYENS.....	23
DÉFINIR LE GROUPE.....	31

FICHE 3

CO-CONSTRUIRE L'INFORMATION AVEC LES CITOYEN-NES 37

L'ANIMATEUR, UN MÉDIATEUR ENTRE LE CITOYEN ET LE SYSTÈME ALIMENTAIRE.....	38
UTILISER LES SAVOIRS CHAUDS.....	41
« DÉSACRALISER » LES SAVOIRS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES.....	42
MENER L'ENQUÊTE AVEC LES CITOYENS.....	44

FICHE 4

CONSTRUIRE LA CONNAISSANCE DE CAUSE SUR LES ENJEUX ALIMENTAIRES 47

LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE.....	49
LE SYSTÈME ALIMENTAIRE.....	51
POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE.....	52

FICHE 5

CONSTRUIRE LA CONNAISSANCE DE CAUSE SUR LES ENJEUX AGRICOLES 57

APPORTER UNE INFORMATION CRITIQUE SUR LES MODÈLES AGRICOLES.....	59
EFFECTUER UNE VISITE DE FERME AVEC LES CITOYENS.....	60
POUR ALLER PLUS LOIN SUR L'AGRICULTURE.....	61

FICHE 6

CONSTRUIRE LA CONNAISSANCE DE CAUSE AVEC UN GROUPE QUI ÉVOLUE ET SE RENOUVELLE 67

TEMPORAIRE OU CONTINUE ? LA CONSTRUCTION DE LA CONNAISSANCE DE CAUSE APRÈS LA RÉALISATION D'UN PROJET.....	68
ANTICIPER LES CHANGEMENTS D'ÉCHELLE DU COLLECTIF.....	70

ANNEXES

DES EXEMPLES DE PARCOURS D'APPRENTISSAGE 73

À Lorient, le parcours d'apprentissage collectif.....	74
À Lyon, Le comité des membres Calim 8.....	76
En Gironde, le parcours d'engagement vers une démocratie alimentaire.....	78
À Cadenet, le parcours d'apprentissage en commun.....	80
À Montpellier, les séances du Comité citoyen.....	82
À Paris, le parcours de formation de la Caisse alimentaire solidaire du XX ^e	85

POURQUOI CE GUIDE ?

Donner le pouvoir aux citoyens de choisir leur alimentation nécessite une construction politique. L'objectif est de permettre aux individus de se réapproprier le système alimentaire. Ce processus passe par l'apprentissage par chacun des enjeux sociaux et économiques de l'alimentation, mais aussi la pratique de l'action collective afin d'être en mesure de participer à la définition et à l'organisation du système alimentaire.

Un tel projet politique est aujourd'hui porté par un spectre de plus en plus large d'acteurs. De nombreux collectifs citoyens se sont mis en place depuis 2019 dans le but de sensibiliser et faire monter en compétence les citoyens sur les sujets agricoles et alimentaires. Nous avons rencontré et observé plusieurs groupes dans le but de recueillir leurs méthodologies, motivations et retours d'expériences. Ce livret propose une restitution de ce travail et un panorama de différentes méthodes de formation citoyenne.

Cet outil s'adresse aux porteurs et porteuses de projets et animateurs souhaitant mettre en place des collectifs citoyens et travailler à la montée en compétence citoyenne sur les sujets de l'alimentation. Dans ce livret, il pourront trouver des éléments et des récits d'expériences sur les enjeux de la formation citoyenne, les différentes méthodologies à mettre en œuvre ainsi que les grandes questions qui peuvent émerger au cours de la vie du groupe.

Défendre une alimentation choisie en connaissance de cause

Nous ne voulons plus travailler pour produire, mais travailler pour nourrir. La question « Qui va manger nos produits ? » nous concerne en tant qu'agriculteur et « Comment nous produisons ? » concerne nos concitoyens.

L'agriculture n'est pas un pré carré, c'est un enjeu démocratique. Pour surmonter l'impuissance face à la concentration économique du système alimentaire, pour répondre aux multiples enjeux sociaux et environnementaux contemporains, mais aussi pour que l'alimentation soit appréhendée dans l'ensemble de ses dimensions sociales, culturelles, politiques, nous revendiquons sa réappropriation par les citoyens.

Nous revendiquons cette réappropriation pour tous les citoyens, et non pas uniquement ceux qui ont les moyens de consommer autrement. C'est pourquoi nous sommes engagés depuis 15 ans dans la lutte contre la précarité alimentaire et l'accès pour tous à une alimentation de qualité, durable et choisie.

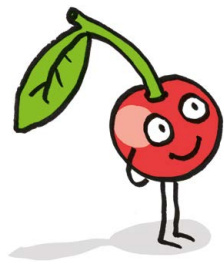
Pouvoir choisir son alimentation se définit comme une capacité politique des individus à agir sur l'organi-

sation du système alimentaire, autant que comme une capacité économique à accéder à l'alimentation dont ils ont besoin.

« Il ne s'agit pas de remettre en cause les qualités intrinsèques de ce que produisent nos réseaux agricoles mais de reconnaître que "la qualité" de l'alimentation ne peut être établie sans la participation des mangeurs et mangeuses. », écrivons-nous en 2023 avec le collectif InPact.

Pour s'assurer que les choix individuels et collectifs soient faits au regard des enjeux environnementaux, sociaux et économiques de notre système alimentaire, il nous faut construire une « connaissance de cause » commune avec les citoyens, grâce à l'éducation scolaire, à la sensibilisation tout public, à la formation du personnel de santé, du personnel social, à des débats publics, à la vulgarisation, à la mise en place de collectifs citoyens.

Nicolas Verzotti, Président de Réseau Civam et Nathalie Barthe, Référente Sécurité Sociale de l'Alimentation



Biais de l'enquête

- Toutes les structures porteuses de projets de construction de la connaissance de cause autour de l'alimentation n'ont pas pu être identifiées et interrogées. Les initiatives ont été sélectionnées parmi les réseaux du CIVAM et du collectif Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA).
- Beaucoup des initiatives interrogées sont aux démarrage de leurs projets, ce type d'initiative étant par ailleurs assez récente. Cela explique que le présent livret est plus fourni sur la question de la constitution du groupe que sur l'enjeu de son maintien dans le temps par exemple. Ce travail a vocation à être réactualisé.

Auteur de l'enquête

Ce document est le fruit d'un travail de stage réalisé entre janvier et juillet 2024 par Guilhem Genty (Université de Tours) au Réseau CIVAM.

Objectifs de l'enquête

1. Tracer l'origine de la notion d'alimentation choisie en connaissance de cause;
2. Identifier des acteurs et initiatives qui revendiquent l'appropriation et la montée en compétence des citoyens sur l'alimentation;
3. Observer les processus de construction de la connaissance de cause : dynamiques de groupe, méthodes d'animation, rapports au savoir, manières dont les savoirs sont transmis et appropriés, thèmes abordés.

L'enquête

- 1 revue de littérature;
- 17 entretiens semis-directifs auprès de 10 structures;
- 5 observations de réunions auprès de 3 collectifs citoyens et parcours d'engagement : *Parcours d'engagement de Lorient, Caisse commune de Montpellier, Calim 8.*

Caissalim (Caisse citoyenne d'alimentation de Toulouse)

Cette initiative s'inspire de la proposition politique de Sécurité sociale de l'alimentation. Débuté en 2023, ce projet est porté par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et un ensemble d'associations locales. Elle a pour objectif de créer quatre caisses de solidarité alimentaire au sein de la métropole de Toulouse. Adossées à elles, quatre collectifs citoyens rassemblant des habitants ont été constitués pour qu'ils se forment collectivement aux enjeux de l'alimentation et décident en connaissance de cause des montants de cotisation et des critères de conventionnement des produits de leurs caisses (production, transformation, distribution).

Calim 8 (Caisse de l'alimentation du 8^e arrondissement de Lyon)

Cette initiative est un projet de caisse alimentaire inspiré du projet de Sécurité sociale de l'alimentation (SSA). Elle est portée par les différentes structures du projet TerritoireS à VivreS Lyon et financée par la métropole Lyonnaise ainsi que par le fond *Mieux manger pour tous*. Débuté en 2024, le comité citoyen regroupe une trentaine de volontaires du quartier qui se réunissent pour décider en connaissance de cause de la gestion des budgets, du conventionnement et du montant des cotisations de la future caisse. En parallèle, ils se forment aux enjeux de l'alimentation.

1. Pour aller plus loin, voir les fiches de présentation de l'Association d'Asa : Initiatives de Sécurité Sociale de l'Alimentation, État des lieux, mai 2024.

Caisse commune de l'alimentation de Montpellier

Cette initiative est portée depuis 2022 par 25 structures de la métropole de Montpellier initialement investies dans Territoire-S à Vivre-S Montpellier. Inspirée du projet de Sécurité sociale de l'alimentation (SSA), elle vise à expérimenter une caisse de solidarité alimentaire sur le territoire de la métropole Montpelliéraine. Pour construire et gérer la caisse, trois instances de gouvernance ont été mises en place : le Conseil scientifique, le Comité institutionnel et le Comité citoyen de l'alimentation. Ce dernier est constitué de citoyens volontaires qui se sont formés aux enjeux de l'alimentation et ont établis les modalités de fonctionnement de la caisse et les critères de conventionnement avec les producteurs ou commerces..

Caisse commune de l'alimentation de Gironde

Cette initiative débutée en 2023 est portée par le collectif Acclimat'action. Inspirée par le projet de sécurité sociale de l'alimentation, elle vise à expérimenter des caisses de solidarité alimentaire à l'échelle du département de la Gironde. Des groupes citoyens ont été formés sur quatre territoires participants à l'expérimentation (Pays de Fois, Bègles, Sud-Gironde et Bordeaux). Ils ont d'abord participé à un parcours d'engagement pour se saisir des enjeux liés à l'alimentation, puis participé à l'élaboration d'une charte de conventionnement et à l'organisation des quatre caisses locales (situées dans les territoires sus-mentionnés).

Défi Famille alimentation positive (DFAP) (Civam du Gard)

Les défis familles à alimentation positive sont des programmes d'animations associatives initialement développés par la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB). Le Civam du Gard a repris cette méthodologie et mené entre 2022 et aujourd'hui une vingtaine de défis grâce au plan de relance du Projet Alimentaire Territorial (PAT) local. Chaque défi rassemble une dizaine de participants autour d'ateliers cuisine, de visites de ferme et de sensibilisations à l'étiquetage.

Cabas des champs du quartier de Kereden (Brest)

Le cabas des champs du quartier de Keredern est un groupement d'achat hébergé par le centre social Les Amarres à Brest. Il a été créé à l'initiative des habitants du quartier et des membres de l'association Collectif Keredern des Reporters Solidaires Actifs (CKRSA) dans les années 2010. Ils ont été à la rencontre de paysans locaux pour parvenir à avoir accès à des légumes de qualité « au prix du LIDL ». En 2023, le collectif a mené des entretiens dans le quartier et sur les fermes, portant sur les prix et les situations vécues. Ce travail a donné lieu à l'écriture d'une pièce de théâtre.

Convention étudiante de l'alimentation durable (CEAD)

La convention étudiante de l'alimentation durable est un projet du Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire (RESES) qui a eu lieu entre janvier 2023 et juin 2024. Sur le modèle de la convention citoyenne sur le climat, elle a regroupé des étudiants de différentes universités de France sur la base du volontariat pour suivre un programme de formation sur les enjeux de l'alimentation. L'objectif était de présenter des propositions concrètes sur l'alimentation aux députés à l'occasion des élections européennes 2024.

Parcours d'engagement citoyen accès à une alimentation choisie (Lorient)

Cette initiative est portée par les associations Optim'ism et Cohérence. Elle regroupe depuis avril 2024 une cinquantaine d'habitants de l'agglomération pour réfléchir aux enjeux d'accès à l'alimentation. La première phase de ce projet a pour objectif de former les participants aux enjeux alimentaires et agricoles afin qu'ils puissent par la suite faire des propositions pour améliorer l'accès à une alimentation choisie sur le territoire.

Caisse sociale de l'alimentation de Saint-Etienne

Ce projet est co-porté par le collectif Solidarité alimentaire et le Collectif SSA 42. Inspiré du projet de sécurité sociale de l'alimentation, l'objectif est la mise en place d'une caisse alimentaire dans l'un des quartiers de Saint-Etienne. Les citoyens participant à cette expérimentation ont été recrutés au sein des associations membres du collectif pour définir les contours de la future caisse.

Comité local de l'alimentation de Tours

Ce projet est porté par le collectif SSA 37, lequel est composé d'un ensemble d'associations locales comme Inpact 37. Inspiré du projet de sécurité sociale de l'alimentation (SSA), il s'agit d'un comité de citoyens habitants le quartier Georges Courteline à Tours. Réunis pour la première fois en 2024, les citoyens participent à des moments d'information et de réflexion sur l'alimentation pour réfléchir à la manière dont elle pourrait être plus accessible à la démocratisation du système alimentaire.

Collectif local de l'alimentation de Cadenet (CLAC)

Le CLAC est une association créée en 2023 qui s'inscrit dans le mouvement national de la Sécurité sociale de l'alimentation. Il s'agit d'un collectif citoyen qui s'est réuni dans le but de construire une expérimentation de caisse locale d'alimentation. Le projet a commencé en 2021 à l'initiative de plusieurs associations et acteurs locaux de l'alimentation comme l'association Au Maquis. Une première phase d'appropriation des enjeux liés à l'alimentation a été mise en place et a donné lieu à la réalisation d'une charte de conventionnement par les citoyens.

CONSTRUIRE LA CONNAISSANCE DE LA CAUSE COMMUNE, QUEL INTÉRÊT ?

FICHE 1



Donner le pouvoir aux citoyens de choisir leur alimentation nécessite une construction politique. L'objectif est de permettre aux individus de se réappropriier le système alimentaire. Ce processus doit permettre l'apprentissage par chacun des enjeux sociaux et économiques de l'alimentation, mais aussi la pratique de l'action collective pour participer à la définition et à l'organisation du système alimentaire.

En France, de nombreuses associations et initiatives participent à cette réappropriation de l'alimentation. Elles se caractérisent par des méthodes très différentes, certaines privilégiant une approche pratique, d'autres théorique, bien que les deux se cumulent très souvent.

« J'utilise l'expression "démocratie alimentaire" pour souligner la grande lutte au cours des siècles, dans toutes les cultures, pour permettre à tous les citoyens d'avoir accès à une alimentation décente, abordable et bénéfique pour la santé, cultivé dans des conditions dans lesquels ils peuvent avoir confiance »

Tim Lang, traduit de l'anglais par Dominique Paturel et Patrice Ndiaye dans Le droit à l'alimentation durable en démocratie. Introduction. Démocratie alimentaire le trouble-tête de l'alimentation durable, 2020, p.17 à 46.

« S'éduquer à l'alimentation est un moyen de partager une vision commune des façons de vivre et de se relier au monde. Et si l'alimentation n'est pas une fin en soi, ce peut être un moyen de repenser nos sociétés. »

Bricas Nicolas, Walsler Marie et Conaré Damien, « Vers un nouveau contrat social », Libération, publié le 8 décembre 2021.

« Au CLAC on agit à faire de la réflexion »

Éric de l'association Au Maquis lors d'un entretien en mars 2024.

DE LA « RÉPUBLIQUE DU CONSOMMATEUR » À LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE. REPOLITISER L'ALIMENTATION.

Il existe plusieurs approches de la notion de « démocratie alimentaire » (voir encadré p. 14). Nous nous référons habituellement à la définition de Tim Lang. De manière générale, elle « représente la revendication des citoyens à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation »¹. Ainsi, elle participe de « la construction d'une nouvelle citoyenneté, dans laquelle les citoyens retrouvent les moyens d'orienter l'évolution de leur système alimentaire à travers leurs décisions et pas uniquement leurs actes d'achat »².

Or, concernant l'alimentation, l'action des individus est encore largement pensée par les choix de consommation. Cette idée est le fruit d'une construction politique, celle de la société de consommation et de la figure du consommateur, des années 50 à

aujourd'hui, selon des principes économiques libéraux. Pour décrire cette période, l'historienne Lizbeth Cohen parle d'une « République du consommateur »³. Dans le contexte de guerre froide, les pays du bloc de l'Ouest ont cherché à orienter tous les aspects de la société vers un fonctionnement de libre marché. Les États occidentaux ont alors délégué aux consommateurs la régulation de la production. Ainsi, ils ont reçu une mission politique : ils doivent choisir via leurs achats, à l'instar du vote, quels sont les meilleurs produits. Pour qu'un tel système fonctionne, l'État doit garantir le bon fonctionnement du marché : demande forte et libre, information du consommateur, concurrence entre les producteurs, etc. Or, ce modèle présente deux principales limites :

Premièrement, le marché est défectueux. Il y a une forte asymétrie de pouvoir entre les différents maillons de la chaîne, au détriment notamment des consommateurs. En effet l'offre alimentaire est concentrée au sein de très peu d'acteurs aux étapes de la transformation et la distribution (voir schéma n° 1, p. 14). Ces entreprises détiennent une grande influence sur « l'environnement alimentaire »⁴, puisqu'un petit nombre d'entre elles sont en mesure de définir l'offre.

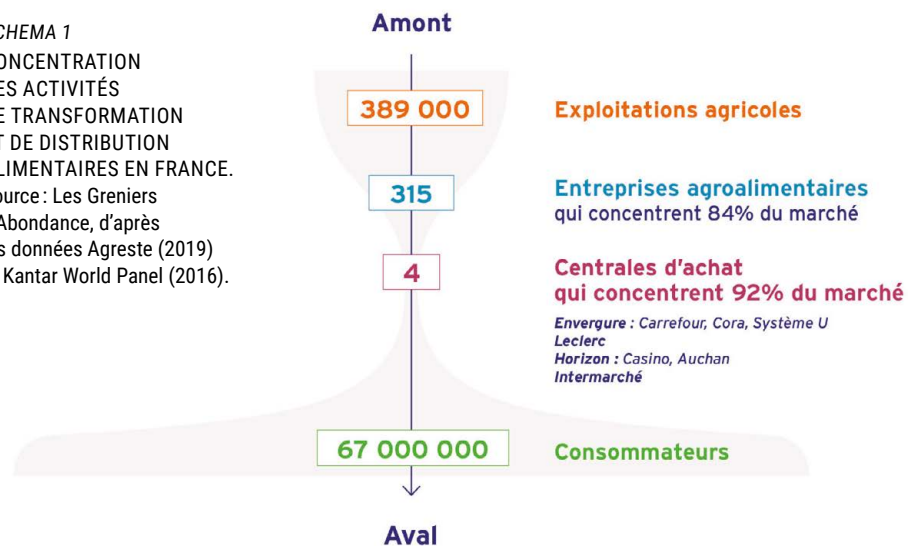
3. Liz Cohen, *A Consumers'Republic. The Politics of Mass Consumption in Postwar America*, New York, Alfred A. Knopf, 2003, 567 p.

4. Sur l'environnement alimentaire, voir par exemple les notions de déserts et bourbiers alimentaires : <https://www.civam.org/deserts-marecages-et-bourbiers-alimentaires-de-quoi-parle-t-on/>

1. Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ? Dominique Paturel et Patrice Ndiaye, in Les Chroniques « Démocratie Alimentaire » - Volet 1, mars 2019

2. Idem.

SCHEMA 1
CONCENTRATION
DES ACTIVITÉS
DE TRANSFORMATION
ET DE DISTRIBUTION
ALIMENTAIRES EN FRANCE.
Source : Les Greniers
d'Abondance, d'après
les données Agreste (2019)
et Kantar World Panel (2016).



LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

Critique de l'organisation d'un système alimentaire dominé par une minorité d'acteurs économiques, la démocratie alimentaire est une notion qui présente plusieurs conceptions.

Pour Tim Lang, qui a forgé le concept à la fin des années 1990, il s'agit de démocratiser la société par la démocratisation du système alimentaire. Cela passe par la mise en place de politiques publiques et de modes de gouvernance locaux adaptés et ascendants permettant de donner aux citoyens un pouvoir de contrôle et d'orientation du système alimentaire.

> Approche fondée sur les politiques publiques.

D'autres, à l'instar de Neva Hassanein dès 2003, considèrent la démocratie alimentaire

d'avantage comme un mouvement social composé des nombreuses initiatives et associations qui s'engagent dans la construction d'un système alimentaire alternatif. Sa mise en œuvre ne dépend pas spécialement de politiques publiques.

> Approche fondée sur les mouvements sociaux.

Une troisième conception, américaine et portée notamment par Neil Hamilton en 2004, base la démocratie alimentaire sur la liberté individuelle et la capacité des citoyens de faire des choix alimentaires éclairés entre plusieurs alternatives et de participer aux instances locales et nationales de décisions.

> Approche fondée sur la responsabilité individuelle.

Source : Collart Dutilleul, 2020

De plus, les stratégies marketing et publicitaires des groupes et enseignes alimentaires pèsent lourd : 5,5 milliards d'euros de publicité en 2023¹, c'est 1 000 fois plus que le budget communication du Programme National Nutrition Santé porté par l'État français (« Mangez 5 fruits et légumes par jour »). La promotion par les publicitaires de produits le plus souvent trop gras, trop sucrés ou trop salés crée des injonctions contradictoires pour le consommateur. Le pouvoir de choisir est donc limité..

Deuxièmement, les individus ne sont pas égaux dans la consommation. Consommer reste un acte économique, qui dépend en partie du pouvoir d'achat de chacun. Les difficultés économiques, souvent couplées avec des difficultés de logement, de mobilité, des contraintes de temps, contraignent très fortement la capacité de choisir². Les modes de consommation les plus qualitatifs et durables restent aujourd'hui réservés à un petit nombre de personnes et ne permettent pas d'infléchir de manière systémique l'offre alimentaire. Cet état de fait pose donc un grave problème démocratique. En effet, si l'expression politique doit passer

1. 5,5 milliards d'euros, ce sont les dépenses totales en publicité et communication en 2023 des acteurs de la transformation, distribution et restauration sur tous les supports confondus : digital, télévision, radio, cinéma, presse, etc. (Source le BASIC). Voir : *L'injuste prix de l'alimentation : quels coûts pour la société et la planète*, septembre, Secours Catholique, Réseau CIVAM, 2024.
2. *Se Nourrir lorsqu'on est pauvre, analyse et ressenti de personnes en situation de précarité*, ATD Quart Monde, mars 2014.

par la consommation, alors tous les citoyens ne sont pas égaux pour exprimer des choix quant à l'avenir de notre modèle agricole et alimentaire..

Au delà de l'acte d'achat, les initiatives se multiplient ces dernières années pour mobiliser les citoyens sur les questions alimentaires : associations de consommateurs, AMAP, coopératives de consommation... Si cela permet une forme de sensibilisation, ces formes de mobilisation ne rompent pas nécessairement avec une approche individuelle de la consommation.

De la même façon, si l'État agit pour garantir des droits au consommateur, notamment le droit à l'information (nutriscore, provenance, composition des produits, etc), cela n'est pas une condition suffisante pour assurer une démocratie alimentaire.

Il faut donc aller plus loin et dépasser le modèle du « consommateur » pour aller vers un modèle de choix citoyen qui permette le plein exercice du « droit à l'alimentation ». C'est l'approche choisie dans ce livret.

POUR ALLER PLUS LOIN

Article – « Le droit à l'alimentation peut-il être le fondement juridique d'une démocratie alimentaire ? », François Collart Dutilleul in *Raison présente* 2020/1 N° 213, p. 21-29.

Article – « Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ? », Dominique Paturel et Patrice Ndiaye, in *Les Chroniques « Démocratie Alimentaire »*, Volet 1, mars 2019.

LA CONNAISSANCE DE CAUSE. CONSTRUIRE LA CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE.

Pour Réseau Civam, construire la connaissance de cause sur l'alimentation ce n'est pas « éduquer » le consommateur à faire des choix « responsables ». C'est plutôt le fait de favoriser l'émancipation populaire par le développement des capacités collectives à comprendre le système alimentaire et à agir sur celui-ci.

Les méthodes de construction de la connaissance de cause recensées dans ce livret s'inscrivent largement dans des méthodes d'éducation populaire. Les associations et structures rencontrées appliquent en effet dans leur grande majorité cette démarche. Elles se caractérisent toutes par leur volonté d'agir sur le système alimentaire. C'est à cette fin qu'elles ambitionnent de construire la connaissance de cause avec leurs participants. Ce qui va différencier les méthodes mises en œuvre c'est principalement l'articulation entre la formation et l'action.

LES CIVAM ET L'ÉDUCATION POPULAIRE



L'éducation populaire peut être définie de manière très large comme « la diffusion de la connaissance au plus grand nombre pour que chacun puisse assumer son rôle de citoyen »¹

Elle nourrit un objectif de transformation sociale par le savoir porteur de l'action. Pour ce faire elle se fonde sur le partage des savoirs à égale dignité, en-dehors des institutions classiques de formation. Ses fondements remontent au XVIII^e siècle où elle fut revendiquée par différents courants.

Les Civam, créés dans les années 50 à l'initiative de la Ligue de l'enseignement, sont les héritiers du courant laïque républicain de l'éducation populaire. Aujourd'hui, fort d'un important travail d'animation sur le terrain, ils revendiquent l'accompagnement collectif, l'apprentissage par les pairs pour aller vers l'émancipation individuelle et collective, et la transformation de la société. Le renouveau de l'éducation populaire porté notamment par la SCOP Le Pavé, et ses outils tels les conférences gesticulées, ont trouvé un accueil favorable au sein du réseau.

1. JM Mignon, La découverte, 2020.

D'OU VIENT LE TERME DE « CONNAISSANCE DE CAUSE » ?

On retrouve le terme de connaissance de cause dans le lexique de la consommation.

Dans les années 70, le législateur met en place un certain nombre de principes juridiques pour protéger le consommateur et rééquilibrer la relation qu'il entretient avec les vendeurs. Parmi ces principes juridiques il y a celui du droit à l'information. L'idée est de mettre fin aux asymétries d'information sur les produits commerciaux afin que les individus puissent choisir « en toute connaissance de cause » ce qu'ils achètent¹. Ce principe est conforme aux représentations que les théories économiques libérales se font du consommateur; à savoir un être rationnel et responsable dès lors qu'on lui donne les conditions de pouvoir choisir.

La notion de connaissance de cause existe également en droit international, dans la notion de « consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause » (CPLCC) à laquelle doivent se soumettre les États par exemple dans des projets fonciers qui modifient l'usage des terres de collectivités autochtones.

« Le CPLCC est apparu comme une norme internationale sur les droits de l'homme qui découle des droits collectifs des peuples autochtones à l'autodétermination et à leurs terres, territoires et autres propriétés. » « Le CPLCC concerne aussi et comprend le droit de participation »².

La figure du consommateur rationnel remonte au XIX^e siècle où l'éducation à la consommation était vu par les hygiénistes comme un moyen de lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose³. Deux conceptions pédagogique s'opposaient alors⁴:

- Celle d'une éducation du haut vers le bas, où l'objectif était de moraliser et responsabiliser les classes populaires.
- Celle d'une éducation du peuple par le peuple en commençant par l'amélioration de ses conditions de vie matérielle. Elle s'est érigée en réaction à la première méthode.

La démarche de l'éducation populaire s'inscrit dans la même tradition intellectuelle que cette dernière conception.

1. Louis Pinto, « La construction sociale d'une fiction juridique: le consommateur, 1973-1993 », *Pauvre consommateur*, Paris, Seuil (coll. « Actes de la recherche en sciences sociales »), 2013, 122 p.

2. FAO, « Respecter le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Guide pratique pour les gouvernements, les entreprises, les ONG, les peuples autochtones et les communautés locales en matière d'acquisition de terres », Rome, 2014, 52 p.

3. Martin Bruegel, « Un distant miroir. La campagne pour l'alimentation rationnelle et la fabrication du "consommateur" en France au tournant du XX^e siècle », *Pauvre consommateur*, Paris, Seuil (coll. « Actes de la recherche en sciences sociales »), p. 29 - 45.

4. Ibid, p.40.

De la pratique... à la théorie

La montée en compétence citoyenne peut se faire par la participation à des actions associatives, à l'instar des potagers collaboratifs, ateliers de cuisine, maraudes, de distributions alimentaires, de supermarchés coopératifs, etc. En effet, ces activités participent à changer la perception qu'ont les participants du système alimentaire et à les insérer dans des dynamiques d'action collective. De plus, elles permettent d'acquérir des savoirs et compétences techniques. Il est cependant nécessaire de s'assurer que l'animation de ces temps collectifs ne soit pas descendante et que la participation reste volontaire et non-stigmatisante. Par exemple, des ateliers cuisine qui seraient destinés uniquement à des publics en précarité et dont la participation conditionnerait l'obtention d'une aide financière seraient complètement contre-productifs dans la construction du pouvoir d'agir des citoyens.

À CADENET

Éric, de Au Maquis, confie que dans son association, « la démocratie alimentaire s'est d'abord faite par l'expérimentation et le vivre ensemble ». Les ateliers potagers et cuisines ont permis aux participants de changer le regard qu'ils portent sur l'alimentation. Ils y ont acquis un « esprit critique » sur les légumes et leur qualité. Cela se répercute sur la consommation à l'épicerie solidaire où les produits jugés de mauvaise qualité ne sont plus achetés. Ce sont

également les dynamiques de la ferme pédagogique et du café coopératif qui ont motivé les habitants à créer une cantine sociale et solidaire.

À BREST

Fred, ancien animateur du centre social Les amarres, raconte qu'à l'origine du Cabas des Champs du quartier Keredern à Brest, il y a la volonté de monter une alternative à un projet d'épicerie solidaire, jugé trop proche du modèle de l'aide alimentaire. C'est en travaillant sur ce projet que les membres du collectifs rencontrent les paysans locaux et se rendent compte « qu'avec un RSA, on peut aider un agriculteur ».

À SAINT-ETIENNE

Thomas, de la Fabrique de la Transition, explique que dans le collectif SOLALIM, le projet de caisse alimentaire locale, la montée en compétence des habitants se fait par leur participation aux ateliers des associations locales : cuisine coopérative, maraîchage, visites de producteurs et de vendeurs, etc. De plus, lorsqu'ils visitent des producteurs et des vendeurs, il y a une rencontre réciproque ; les habitants découvrent les réalités paysannes et commerciales et à l'inverse, ces derniers découvrent les thématiques du public, notamment les difficultés d'accès à l'alimentation.

De la théorie... à la pratique

D'autres approches pour construire la connaissance de cause adoptent des méthodes de transmission de l'information plus théoriques. C'est le cas dans beaucoup de collectifs citoyens portant des projets de caisse alimentaires qui montent, en préalable ou parallèlement à la construction de leurs projets, des « Parcours d'engagement ». L'association d'ASA (Développement et Animation en Sud Auvergne) définit ce dernier comme « la phase d'appropriation des enjeux du système alimentaire. Il a pour objectif de créer un socle de connaissances commun pour permettre de faire des choix, prendre des décisions pour la caisse et pour soi, en connaissance de cause. [...] Il se déroule en amont de la prise de décision de la caisse locale, ou pendant le processus de prise de décision et d'expérimentation¹ ».

Cette approche n'est pas contradictoire avec celle de la formation par l'action. Elles peuvent être, et le sont bien souvent, mélangées. Les logiques d'engagement font que ce sont d'abord les personnes investies dans des associations et participants à des ateliers qui rejoignent les parcours d'engagement. D'autre part, les actions associatives comme les ateliers théâtre, de maraîchage, de cuisine, etc., peuvent être des ressources mobilisables pour renforcer la cohésion du groupe ou bien (co)

« D'avoir un socle commun de connaissances, c'est juste essentiel pour pouvoir discuter. Clairement, il faut que tout le monde ait bien les mêmes bases de connaissances pour pouvoir en discuter de manière égale ! Et je pense que ça rendra le système plus résilient aussi. Une population qui n'est pas éduquée au même niveau, avec quelques spécialistes qui veulent leur dire ce qui est bien, ce qui n'est pas bien, ça ne mobilise pas du tout pareil ! Du coup, oui c'est essentiel ce premier cycle, il n'y a même pas de discussion là-dessus ! »

Une participant-e du CLAC à Cadenet. Elodie Maniaval, Une expérimentation de sécurité sociale de l'alimentation à Cadenet, Sud Luberon. Recherche-action sur la démocratie participative dans une caisse d'alimentation commune vers une sécurité sociale de l'alimentation. Rapport intermédiaire 2022, Bilan phase 1. Paroles Vives, 2023, p. 6.

« Le but de la formation est d'obtenir un socle de connaissance commune. Cela permet d'apprendre à agir et à penser collectivement ».

Léa, animatrice de la CALIM 8 à Lyon.

1. Fiche de présentation des initiatives de sécurité sociale de l'alimentation. État des lieux en mai 2024. Association d'ASA, p. 5.

construire l'information et la vulgariser auprès des participants aux parcours d'engagement. Pour certains collectifs, les phases de formation et de décisions sont menées en parallèle et se complètent.

Des choix en partie liés au cadre de financement

Les approches adoptées par les collectifs citoyens dépendent de nombreux facteurs : culture des structures porteuses, volonté des premiers instigateurs, contexte local, mais aussi nature des financements. En effet, certaines contraintes de budget, d'objectif et de calendrier peuvent contribuer à orienter la forme et le rythme des parcours d'engagement ou de construction de la connaissance de cause.

À LYON

Dans la CALIM 8, le collectif citoyen est financé par la mairie du 8^e arrondissement de Lyon pour réaliser une expérimentation de caisse de solidarité alimentaire inspirée du projet de la Sécurité sociale de l'alimentation. Les financements sont conditionnés à des délais. Les citoyens ont un an pour mettre en place une structure de caisse et une autre année pour l'expérimenter. Pour faire les choses dans les temps, les animateurs ont monté un programme de réunions associant réflexion théorique et construction de la caisse, là où dans d'autres collectifs ces moments sont séparés¹.

EN GIRONDE

Le projet animé par Acclimat'action est en partie financé par le Conseil Départemental de la Gironde. Ce financement avait pour condition le déploiement d'une expérimentation qui puisse fonctionner sur tout le département. Pour faire participer des citoyens de chaque localité, ils ont monté quatre parcours d'engagement sur le territoire et les ont fait travailler sur des sujets différents dans le même pas de temps, en organisant un système d'échange entre les groupes.

1. Voir annexe du calendrier du parcours d'apprentissage.

CONSTITUER UN GROUPE DE CITOYENS POUR CONSTRUIRE LA CONNAISSANCE DE CAUSE

FICHE 2



INTRO

Comment faire commun ? Comment se réunir collectivement pour faire groupe ? La constitution du groupe est le premier pas pour échanger et construire une connaissance de cause. Afin que tous les citoyens puissent se retrouver représentés autour de la table, il est nécessaire de réfléchir aux méthodes et critères de recrutement. L'auto-définition du groupe et de son fonctionnement (intégration, modalités de décision) constitue ensuite un véritable exercice de démocratie alimentaire.

S'ASSOCIER ET COOPÉRER

C'est bien souvent de la coopération entre différentes associations que naît l'idée d'expérimenter un parcours citoyen autour de l'alimentation. Au vu de l'ampleur des enjeux, s'associer et coopérer avec d'autres associations du territoire permet de croiser les connaissances, méthodes, publics et de mettre en commun des réseaux et des moyens financiers et humains. Cette mise en commun permet de recruter plus largement dans le cadre de la constitution d'un groupe..

Les associations répondent ensemble à des appels à projets. Ainsi, elles gagnent en légitimité auprès des financeurs, mais peuvent également se répartir les coûts de montage de dossier.

Il en va de même ensuite avec la charge de travail pour l'organisation des réunions, la préparation de l'animation, etc. D'une manière générale, les animateurs et les bénévoles ne disposent pas d'un temps plein pour travailler sur ces questions. Il est donc important de pouvoir se répartir les tâches, mais également de pouvoir compter sur l'expertise des uns et des autres; cela sécurise le projet.

Chaque association a un public spécifique. Travailler à plusieurs peut permettre donc de recruter un public plus large.

La coopération associative ne va pas de soi sur tous les territoires, notamment lorsque les associations sont en concurrence pour accéder aux financements et infrastructures publiques. Elle est souvent le produit d'un travail d'interconnaissance de long terme, de mise en commun de vocabulaire et d'outils.

À CADENET

La première phase du projet CLAC a concerné l'interconnaissance des acteurs associatifs, techniques (chargés de PAT, travailleurs sociaux, etc.) et politiques (élus, etc.). Ils ont appris à se connaître mais également à réfléchir collectivement au projet qu'ils pourraient mettre en place ensemble.

À MONTPELLIER ET À LYON

Les collectifs citoyens ont été portés par les acteurs du projet Territoires à Vivre-s. Ce dernier a financé et permis les échanges et la coopération entre les différents acteurs locaux de lutte contre la précarité alimentaire.

À LORIENT

Les associations Cohérence et Optim'ism ont chacune répondu à un appel à projet de l'agglomération avant de se rendre compte qu'elles proposaient une idée similaire. Elles se sont donc associées pour animer un parcours d'engagement commun.

POUR ALLER PLUS LOIN

Livret – « Accompagner l'émergence d'un collectif », Réseau CIVAM, 2024, disponible sur civam.org.

LE RECRUTEMENT POUR CONSTITUER UN GROUPE DE CITOYENS

Le recrutement des participants est une étape clé dans toute constitution de collectifs citoyens. Une des conditions de réussite des projets de démocratie alimentaire est de réussir à mobiliser¹ sur le long terme des personnes d'horizons sociaux différents.

Un enjeu de mixité sociale

Un enjeu que l'on retrouve régulièrement lors de la constitution de groupes est celui de la mixité sociale. Beaucoup d'associations se fixent pour objectif de toucher des personnes qui, en raison de la précarité rencontrent des difficultés à choisir leur alimentation mais aussi à s'exprimer sur l'alimentation. Or, les personnes qui se mobilisent ne sont généralement pas les personnes les plus précaires, mais des personnes bénéficiant d'un capital culturel, social ou économique assez important. L'un des effets de la précarité est l'isolement social (désaffiliation) ou l'incapacité de pouvoir s'investir de manière régulière. Par ailleurs, les

¹. Pour une réflexion sur la notion de participation, voir Les cahiers du pavé #2: La participation, par la SCOP Le Pavé. « Nous croyons à la participation, dès lors qu'elle comporte des enjeux réels, qu'elle travaille les contradictions, qu'elle laisse la place au conflit, qu'elle s'appuie sur des méthodes adaptées, qu'elle tente de contrer les dominations... »

À quel titre les travailleurs du système alimentaire doivent-ils participer aux collectifs citoyens ?

Les travailleurs du système alimentaire sont des citoyens et des mangeurs et peuvent prendre place à ce titre dans les parcours citoyens. Mais la place qu'ils occupent dans la chaîne alimentaire en fait aussi des témoins particuliers, à la fois « experts » des enjeux agricoles et alimentaires et « porte-paroles » d'une partie invisibilisée du système alimentaire. Enfin, la nature des projets qui émanent des parcours d'apprentissage leur consacre également, bien souvent, le rôle de partenaire économique (approvisionnement, réorientation des débouchés, réorganisation des circuits de commercialisation, planification des cultures...)

Malgré ce constat, les travailleurs du système alimentaire, et en particulier les agriculteurs, sont peu présents parmi les participants dans les parcours d'apprentissage. Comme les collectifs le font en général pour les publics en situation de précarité alimentaire, il est important de conduire une réflexion spécifique sur les raisons de leur absence (contraintes matérielles et logistiques, difficultés à se sentir légitime...) et la pertinence de leur présence dans le déroulé du processus. Cela traduit une interrogation politique sur la représentativité dans les projets de démocratie alimentaire.

- Les travailleurs de la chaîne alimentaire doivent-ils occuper une place spécifique au sein des parcours d'apprentissage du fait de leur statut ?
- Doivent-ils être considérés comme des citoyens comme les autres ?

À PARIS

Dans le projet de caisse du 20^e arrondissement à Paris, si la distance rend très compliqué la participation effective de producteurs aux rencontres du collectif citoyen, toute une réflexion est mise en place, en lien avec les amis de la conf' pour leur garantir une forme de présence : « Comment est-ce qu'on peut matérialiser leur place ? Comment s'assurer que leur voix porte ? Comment leur donne-t-on une place à la mesure du rôle qui sera le leur dans le projet ? » s'interroge Bénédicte Bonzi, qui anime le projet. De même, le comité citoyen de Montpellier a rencontré plusieurs fois des paysans pour leur demander de quelle manière leur projet d'expérimentation d'une caisse de solidarité alimentaire pourrait répondre aux enjeux auxquels ils font face, ou bien pourrait être plus efficace en ce sens.

À CADENET

Éric explique que le choix a été fait de considérer, au sein du collectif, les agriculteurs comme des citoyens comme les autres. Il déclare que « Les agriculteurs ne représentent que 2 % de la population, le hasard a permis qu'il y ait une paysanne et un travailleur saisonnier dans le groupe, mais il n'y a pas la nécessité que l'un d'entre eux soit présent au CLAC ». Les travailleurs du système alimentaire peuvent ensuite être sollicités comme des experts, à l'occasion par exemple de visites apprenantes, ou comme des partenaires. À Cadenet, les membres du CLAC ont été à la rencontre des lieux de ventes alimentaires du territoire et planifient actuellement des visites d'ateliers de transformation.

La présence de travailleurs du système alimentaire, par leur place et leurs témoignages particuliers doit être pensée au moment de l'animation des groupes, afin qu'ils puissent partager leur expérience, sans néanmoins freiner l'expression des autres membres. Des temps de travail en groupes de pairs peuvent être envisagés.

initiatives de démocratie alimentaire sont également socialement situées et constituent des marqueurs identitaires forts¹. Souvent associée aux classes moyennes/supérieures, la participation aux collectifs citoyens peut être rejetée sous prétexte de ne pas vouloir participer à des projets de « bobo ».

Pourtant, la mixité est une exigence démocratique et permet de multiplier les points de vue dans le groupe. Cette mise en commun permet de partager des réalités vécues différentes et donc de déconstruire certains préjugés individuels sur la précarité alimentaire..

À LORIENT

Certains participants du parcours d'engagement ont pu expliquer à d'autres où étaient situés les locaux des Restos du Cœur, comment cela fonctionnait, quels dispositifs d'aide existaient, etc.

Méthodes de recrutement

Voici quelques méthodes mises en œuvre par les structures enquêtées dans cette étude pour recruter des participants.

Recruter au sein des associations et structures partenaires

Dans la plupart des cas, le recrutement des membres des collectifs citoyens se fait d'abord par connaissance de proximité. Les associations porteuses ou partenaires (centres sociaux, associations d'aide alimentaire, etc.) sont des relais du projet dans leurs propres réseaux.. Ils ont été invités à participer lors d'ateliers ou orientés par des animateurs.

À LORIENT

Une participante a entendu parler du comité par le biais de Léa, animatrice Optim'ism lors d'un atelier « potager sur le balcon ».

À MONTPELLIER

Les participants proviennent principalement des associations VRAC-Cocinas, La Cagette et du café associatif l'Esperluette.

Ce rapport aux animateurs est d'ailleurs un déterminant dans la mobilisation. Albane Berneuil-Fouiller, doctorante, a étudié le comité de la CALIM 8. Lorsqu'elle interroge les participants sur les raisons de leur participation aux ateliers, beaucoup mentionnent la relation qu'ils entretiennent avec les animatrices.

Limites : Cette méthode de recrute-

ment, bien qu'efficace, ne permet pas de toucher des personnes extérieures au monde associatif et militant. De plus, certaines associations/structures sont peu mixtes socialement. Il faut donc avoir conscience de la composition sociale de chaque association.

Faire des événements de sensibilisation et des actions dans l'espace public

Il peut s'agir de projections de films, de tables rondes, de fresques alimentaires, d'ateliers de cuisine, etc. Elles permettent de fixer un public et de les sensibiliser aux enjeux de l'alimentation

À LORIENT

Un certain nombre de membres du comité citoyen ont participé à des réunions publiques appelées les « Rencontres du bien-manger ». C'est à ce moment qu'ils ont eu connaissance du parcours d'engagement.

D'autres méthodes consistent à occuper l'espace public pour aller à la rencontre des citoyens. Cela peut se faire sous forme d'apéro de quartier (comité citoyen de Tours), d'opération « porteurs de paroles » (Parcours d'engagement à Lorient), de fours mobiles (comité citoyen de Montpellier), etc. À Lorient et à Cadenet, des petites « cartes vitales de l'alimentation » ont été distribuées pour lancer les discussions autour du projet avec les citoyens.

FOCUS

Définir des critères d'entrée dans le groupe

Certains collectifs établissent des barrières à l'entrée du groupe. Elles ont pour but de respecter les objectifs de mixité sociale que se sont fixés les groupes.

À Lyon, À CALIM 8 pour participer, il faut être un habitant du 8^e arrondissement, qui est un quartier populaire.

Idem à Tours où le quartier George Courteline, choisi pour faire un comité citoyen est très mixte socialement.

À Saint-Etienne, Le collectif SOLALIM a décidé de recruter uniquement des personnes issues des associations du collectif car ils touchaient déjà principalement des publics en situation de précarité.

À LORIENT ET À CADENET, DES PETITES « CARTES VITALES DE L'ALIMENTATION » ONT ÉTÉ DISTRIBUÉES.



1. Patrick Mundler, « Le prix des paniers est-il un frein à l'ouverture sociale des AMAP ? - Une analyse des prix dans sept AMAP de la région Rhône-Alpes », dans *Économie Rurale*, n°336, Juillet-Août 2013.

Faciliter matériellement la participation

Pour parvenir à dépasser ces difficultés de recrutement, chaque collectif a mis en œuvre des stratégies différentes en fonction de leurs moyens.

Choix des horaires et service de garde d'enfant

Pour faciliter la participation, les réunions ont souvent lieu en soirée ou le samedi matin. Elles sont ainsi davantage compatibles avec les horaires de travail classiques, mais moins avec la vie familiale. Pour répondre à ce problème et pour ne pas désavantager les parents de jeunes enfants, une solution peut être de proposer un service de garde d'enfant.

À MONTPELLIER

Les réunions du comité citoyen avaient lieu le samedi matin, aussi une proposition de garde d'enfants a été mise en place dès le lancement du projet, avec la présence sur place d'une baby-sitter. Cette proposition s'est révélée indispensable à la participation de plusieurs membres du comité.

Indemniser les participants

Plusieurs projets se sont posés la question de « donner de la valeur au travail citoyen » sur le modèle des jurés d'assises. Cette réflexion est particulièrement adaptée dans les projets de caisse où un groupe de citoyen va engager du temps pour construire le fonctionnement de la caisse et les critères de conventionnement qui bénéficieront à l'ensemble des utilisateurs futurs. La participation aux comités citoyens peut par exemple être vue comme un moyen de cotiser à la caisse locale.

À BORDEAUX

Ce système est fait pour « donner de la valeur au travail citoyen » sur le modèle des jurés d'assises¹.

À SAINT-ETIENNE

Afin de favoriser l'engagement de personnes précaires éloignées (ou empêchées) d'implication dans des dynamiques citoyennes, l'initiative de Saint-Étienne met en place une « cotisation temps ». Deux associations membres du collectif (CoopSol 42 et Terrain des Saveurs) vont contribuer financièrement à la caisse et permettre à leur bénévoles de bénéficier de seuils de cotisation minimum abaissés.

1. Lucille Lucas, Étude du parcours d'engagement, un dispositif de démocratie alimentaire pour la mise en place d'une expérimentation girondine de Sécurité sociale de l'alimentation, Acclimat'action, 2023.

Adapter l'organisation et la logistique du collectif citoyen

Cela passe par deux approches : Adapter les horaires et le jour au plus grand nombre et adapter le lieu de réunion. Il faut que les lieux puissent être adaptés à accueillir un groupe et permettent par exemple de bien répartir le niveau sonore. D'autres sont à prendre en compte comme l'accessibilité géographique et la desserte du lieu en transports en commun. Cette question pourrait être particulièrement importante si le collectif citoyen est issu d'un milieu rural.

Mélanger l'action et la formation

Il est très courant dans les collectifs citoyens d'entendre que dans les projets « On entend les promesses. Et les discours. Les discours, les discours, les discours et les discours. Et il y a jamais de réalisation »². En effet, il est difficile pour les participants de s'engager dans une démarche où l'on ne parvient pas à se projeter dans une action concrète. Savoir que l'on va passer à l'action en même temps que se former est un déterminant de mobilisation ou à l'inverse de démotivation si l'objet du groupe n'est pas bien défini.

2. Acclimat'action, Le parcours d'engagement, « Chapitre 2 : On entre dans le sujet », 2024, 1min08 à 1min15, consulté le 11/07/2024 :

<https://www.youtube.com/watch?v=WllI5wsm6wU&t=2s>

À LYON

Le comité citoyen est adossé à la construction d'une caisse locale de l'alimentation. De fait, il associe moments de formation et moments de prise de décisions pour la caisse. Ce mélange est particulièrement adapté aux processus de conventionnement dans les caisses.

À SAINT-ETIENNE

La formation est envisagée principalement par l'action. Les assemblées citoyennes se retrouvent à ces occasions, même si elles ne réunissent pas tout le monde. C'est selon Thomas Benoît, de la fabrique de la transition, un moyen de faire participer tout le monde, en particulier les plus précaires.

À LORIENT

Les participants ont eu beaucoup d'attentes du parcours d'engagement. S'ils ont participé aux moments de formations, ils ont émis leur frustration de ne pas avoir fait d'action concrète pendant les premières séances du groupe.

La définition du projet du CLAC

À Cadenet, il y a eu deux phases de réflexions avant de mettre en place le projet de caisse.

La première phase a concerné les acteurs associatifs et techniques du territoire. En 2021, ils se sont réunis pour réfléchir à ce qu'ils pourraient faire ensemble pour lutter contre la précarité alimentaire et faire vivre la démocratie autour de l'alimentation. Au bout de trois réunions, ils ont eu « plus de questions que de réponses ». Ils décident de prendre un temps de 9 mois pour se former en rencontrant les acteurs du système alimentaire et de la convention citoyenne pour le climat. L'idée de faire une convention citoyenne locale sur l'alimentation a donc été retenue.

Lors d'une deuxième phase, ils ont recruté un peu plus d'une vingtaine de personnes et ont monté une formation citoyenne en trois cycles¹ :

- Premier cycle sur les systèmes alimentaires ;
- Deuxième cycle sur l'Histoire et le financement de la sécurité sociale de santé.
- Troisième cycle sur la démocratie et la participation citoyenne.

Au fur et à mesure des séances, des propositions émergent ; comme celle de faire une cantine sociale et solidaire. Finalement, c'est la proposition de faire une expérimentation de caisse locale de l'alimentation inspirée de la sécurité sociale de l'alimentation qui a été retenue. À noter que, à l'issue du cycle d'apprentissage, il y a eu pendant 4 mois un travail de projection qui a permis au groupe de construire collectivement la « carte de l'avenir alimentaire désirable à Cadenet en 2052 »². Cette étape a été très importante pour poser la vision commune du groupe et faciliter ensuite les objectifs du cadre de conventionnement.

1. Voir annexes p 80-81.

2. CLAC, illustration d'Adrien Zammit, Fresque de l'Alimentation 2052, consulté le 31/08/2024, <https://leclacdecadenet.ouvaton.org/entation>

DÉFINIR LE GROUPE

Définir le groupe est également une étape importante de toute constitution de collectifs citoyens. Il faut notamment définir l'objet et les règles du groupe.

Définir l'objet du groupe

Bien définir l'objet du groupe a une influence sur la capacité qu'ont les porteurs de projet à mobiliser, à s'associer à d'autres structures et à trouver des financements. Dans les initiatives de démocratie alimentaire, on peut distinguer deux approches pour définir l'objet du groupe:

• **Définir l'objet du groupe entre structures porteuses.** C'est peut-être le choix le plus « facile » pour monter un collectif citoyen car il permet de rassembler autour d'un projet précis différents acteurs, d'obtenir des financements, etc.

• **Définir l'objet du groupe par les citoyens.** Il laisse la liberté aux participants des comités de définir ce qu'ils veulent faire. Néanmoins en introduisant certaines propositions auprès du groupe, les structures porteuses contribuent à orienter ses réflexions.

Définir les règles du groupe

La définition des règles se fait de manière collective et peut faire l'objet d'une ou plusieurs séances des comités/conseils citoyens. Cette phase est importante car c'est avec elle que débute la construction d'une culture commune. En effet, il va falloir mettre en commun les pratiques de chacun afin de parvenir à constituer un groupe fonctionnel et qui ne reproduise pas des inégalités et rapports de domination. Les règles définies peuvent faire l'objet d'ajustement au fur et à mesure du temps.

Les règles de vie collective

Lors des réunions de collectifs, il risque d'y avoir des inégalités de prise de parole dûes, entre autres, à des inégalités sociologiques (genre, capital social, etc). Il est important de définir collectivement des règles pour parvenir à installer un cadre serein au groupe. La définition de règles prévient les inégalités de prise de parole mais elle ne les empêche pas. Le rôle de l'animation est alors très important pour fluidifier les échanges, bien répartir la parole, faire sentir chacun légitime. Des dispositifs ont été expérimentés dans les collectifs pour entretenir un bon environnement collectif:

• **Rédiger collectivement une charte de vie collective** (toutes les expériences).

• **Gestes de communication non-violente** (Cadenet). Il s'agit de gestes à utiliser pour communiquer une opinion, une volonté sans utiliser l'oralité. Ces règles peuvent aussi être mal perçues: proposées dans le parcours d'engagement de Lorient, elles n'ont pas été retenues car plusieurs ci-

toyens ont craint de se sentir exclus s'ils ne maîtrisaient pas ces règles (voir encadré ci-dessous).

• **Référents « Bien-être »**. Ce dispositif utilisé à Montpellier est un rôle donné à l'un des animateurs. Il se tient à disposition des membres du groupe s'ils ressentent un mal-être lors des réunions. Ce rôle est tournant entre les animateurs.

FOCUS

Les questions du langage non-verbal et du langage inclusif

À Lorient cette phase a fait l'objet d'un atelier lors de la première réunion du parcours d'engagement¹. Le groupe s'est séparé en trois sous-groupes. Chaque participant a reçu un post-it sur lequel il devait marquer ce dont il avait besoin pour se sentir bien dans le parcours d'engagement. Suite à cela, il y a eu une première restitution en petit groupe puis une restitution globale.

Les gens partagent leurs expériences, leurs différentes cultures orales, leurs caractères, etc. On énonce aussi certaines règles comme le fait de ne pas couper la parole, écouter les autres, respecter un ordre de passage. Il y a la proposition d'utiliser un langage gestuel pour demander la parole, afficher une approbation, un désaccord, une incompréhension, etc. La question du langage inclusif est également posée.

Cet atelier ne s'est pas fait sans conflictualité. Deux points l'ont suscité: d'abord la question du langage non-verbal, puis celle du langage inclusif. Les personnes qui s'y sont opposées avaient l'impression qu'on leur imposait des choses qu'elles ne maîtrisaient pas et qui les auraient mises à l'écart. La décision a alors été prise de ne pas utiliser de langage gestuel. Le langage inclusif, lui, ne serait pas obligatoire mais utilisé à convenance. Les animateurs ont rédigé après la réunion une charte de vie collective du groupe, en reprenant ce qui a été dit lors de l'atelier.

1. Parcours d'engagement du 16 avril 2024 à Lorient.

Les modalités prise de décision

La prise de décision peut donner lieu à des conflits en cas de désaccord. Il convient donc de trouver un fonctionnement efficace et qui convienne à tous.

La définition de ce processus peut se faire avec les citoyens. Il s'agit de convenir des différentes modalités de prise de décision: temps consacré au processus, modalité d'expression, règles d'adoption des décisions.

• **La décision par consensus**. Il faut que tout le monde donne son accord pour qu'une décision soit prise.

• **La décision par consentement**. Il s'agit d'une décision prise lorsque personne n'émet d'objection. Lorsqu'il y a une objection, la proposition doit être discutée puis soumise à un vote si les désaccords persistent.

• **La décision par vote**. Chacun vote pour ou contre une proposition. Le vote peut être secret ou public. Une décision est prise lorsqu'elle obtient la majorité des votes.

Ces différentes façons de prendre une décision peuvent être soumises à la discussion des groupes.

Il est intéressant de constater que chaque collectif dispose d'un processus de décision unique et bien défini.

À CADENET

Au CLAC, il y a l'introduction d'une notion de temporalité pour prendre des décisions: « Il faut du temps à la démocratie » (Éric du CLAC). Elle se découpe au cours de trois séances différentes:

1. Temps d'information
2. Temps de débat
3. Temps de décision.

EN GIRONDE

La méthode de la navette

Le collectif animé par Acclimat'action, est divisé en quatre groupes répartis sur quatre territoires. De fait, pour prendre une décision qui convienne à l'ensemble des participants, un système de « navette » a été mis en place.

Cette méthode est inspirée de la « navette parlementaire »: un document unique successivement examiné par les différents groupes. Par exemple, lorsqu'une décision est prise à Bègles dans une première session du comité citoyen, elle va ensuite être proposée au groupe Sud Gironde dans leur première session, avant de revenir à Bègles dans une seconde session. L'objectif d'élaborer une charte qui soit commune aux quatre territoires, adaptée aux différentes réalités locale et acceptée par tous.

Le jeu du Galérademos

À Montpellier, le collectif citoyen a expérimenté les modes de décision en jouant à une version spéciale du Galérapagos¹ : le Galérademos.

Règles du jeu : à chaque tour, les joueurs naufragés devront choisir une action parmi quatre : pêcher, recueillir de l'eau, chercher du bois ou fouiller l'épave du bateau. Faites équipe pour survivre mais soyez prêts à sacrifier vos camarades en cas de pénurie. Volontairement, une règle supplémentaire a été ajoutée : pour éliminer quelqu'un il faut utiliser différents modes de votes.

- **Hasard :** on élimine quelqu'un au hasard.
- **Vote à bulletin secret :** on vote de manière anonyme.
- **Vote à bulletin ouvert**
- **Consensus :** la décision doit plutôt être prise à l'unanimité après avoir débattu.
- **Consentement :** acquiescement donné à un projet ; décision de ne pas s'y opposer.
- **Arbitraire :** une personne décide pour tout le monde.

À l'issue du jeu, les participants ont défini quelles modalités de vote ils ont jugées souhaitables pour le groupe². Un processus de décision a été défini tel qu'illustré ci-contre.³

1. Jeu coopératif où les joueurs doivent coopérer pour survivre et s'enfuir d'une île déserte.
 2. Tav Montpellier, Comte rendu: comité citoyen de l'alimentation #2, samedi 22 octobre 2022, consulté le 11/07/2024, <https://tav-montpellier.xyz/?ComiteCitoyenAlimentation>
 3. Tav Montpellier, Le comité citoyen de l'alimentation, « Processus de prise de décision », consulté le 11/07/2024, <https://tav-montpellier.xyz/?ComiteCitoyenAlimentation>

PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION

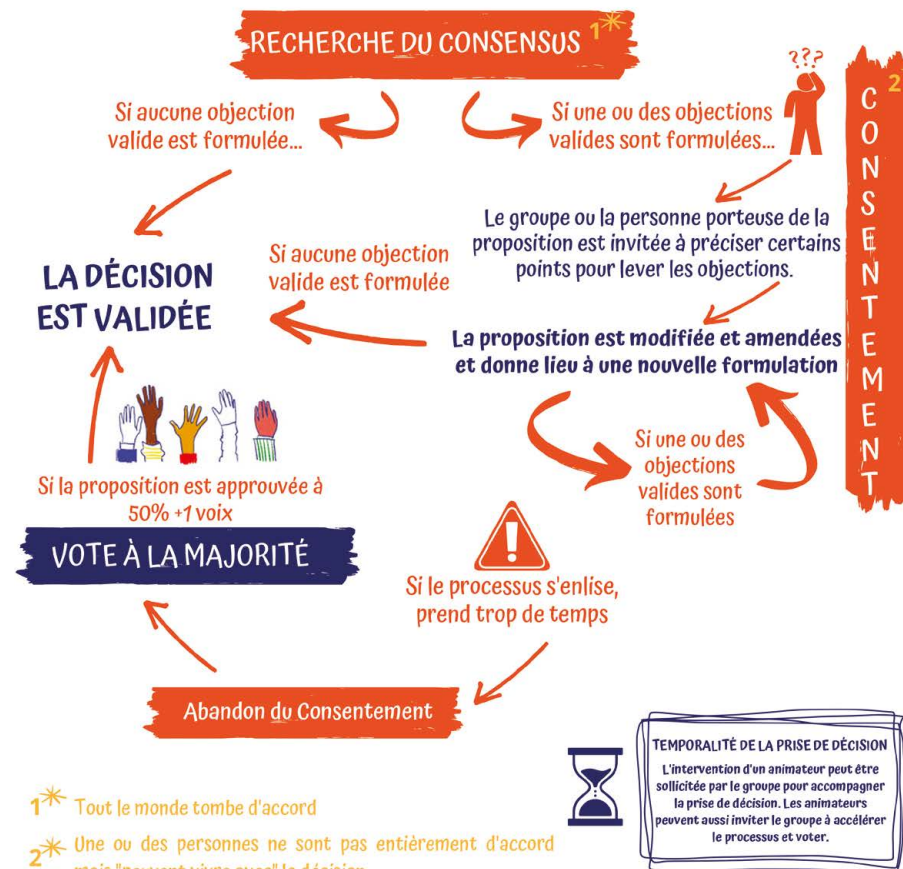


PROPOSITION DU COMITÉ CITOYEN DU 1 OCTOBRE 2022

UNE DÉCISION DOIT ÊTRE PRISE...

Le groupe ou la personne porteuse de la proposition doit la présenter clairement à l'assemblée. Un tour de parole peut être nécessaire pour des questions éclaircissements.

NB : Il est préférable de laisser un temps de réflexion avant d'entamer le processus de prise de décision.



CO-CONSTRUIRE L'INFORMATION AVEC LES CITOYEN-NES

FICHE 3



INTRO

Nous sommes tous des mangeurs et des mangeuses ! De fait, l'alimentation participe à définir notre identité sociale, culturelle, physiologique. La construction de la connaissance de cause doit donc prendre en compte les différents regards et perceptions des individus pour construire AVEC les citoyens une culture commune. Concrètement, voici un ensemble de principes et de méthodes employés par les collectifs citoyens pour construire collectivement la connaissance de cause « commune ».

L'ANIMATEUR, UN MÉDIATEUR ENTRE LE CITOYEN ET LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

Au sein des collectifs, les animateurs sont des médiateurs. Leur rôle est de faciliter les échanges au sein du groupe ainsi qu'avec les interlocuteurs extérieurs (auprès des professionnels du système alimentaire, des collectivités publiques, etc.). Cette médiation se fait également au niveau des savoirs. Ce sont eux qui adaptent et choisissent la manière dont sera apportée l'information aux citoyens.

Les animateurs organisent collectivement les séances. Parfois, la trame est très codifiée.

À CADENET

Au CLAC, il y a toujours eu trois temps dissociés (sur plusieurs séances différentes). D'abord l'intervention d'un spécialiste, ensuite un débat contradictoire et pour finir un atelier d'intelligence collective.

À LYON

Dans la CALIM 8 à Lyon, l'animation commence toujours par un brise-glace, suivi d'un atelier, d'un débrief collectif et enfin d'une prise de décision.

La préparation des séances peut prendre un temps conséquent pour les animateurs.

À LORIENT

Léa, animatrice Optim'ism, déclare qu'une séance du parcours d'engagement représente 2 jours de travail : une demi-journée de préparation collective (entre les différents animateurs) ; une demi-journée de préparation individuelle ; une demi-journée d'animation ; une demi-journée journée de réalisation d'un compte rendu.

Pendant les séances, les animateurs fluidifient les échanges et les moments de réflexion collective. Ils doivent veiller à bien répartir la parole, à la bonne application de la charte de vie collective, à animer les débats et les ateliers, à veiller aux temps impartis, ainsi qu'à aider à l'appropriation de certains concepts.

À LORIENT

Lors de la première séance du parcours d'engagement, les animateurs confient qu'ils se sont détachés en partie de leur plan d'animation initial car le groupe avait l'air de bien fonctionner. A posteriori, ils considèrent cela comme une erreur. En effet, des tensions ont commencé à se former lors de la restitution collective d'ateliers effectués en petits groupes. Certains participants ont monopolisé la parole et d'autres se sont sentis mis à l'écart. De fait, les réflexions collectives n'ont pas avancé et il a fallu mettre fin à l'atelier pour passer à autre chose.

À MONTPELLIER

Lors d'une rencontre avec des maraîchers, les animateurs se sont mis dans une position de médiation entre les citoyens et les invités. En l'occurrence, l'animateur issu de la FRCIVAM Occitanie, connaissant bien les enjeux agricoles, a orienté les questions posées aux paysans sur des sujets liés aux rotations de culture, à la construction des prix, au revenu paysan, etc. Il a également apporté des éléments de définition lorsque certains termes n'étaient pas clairs pour l'ensemble du groupe. De cette manière, l'échange a permis de faire ressortir des éléments qui n'auraient peut-être pas été dit sans l'œil averti de l'animateur mais aussi de vulgariser la parole du maraîcher, permettant une meilleure appropriation des enjeux par les participants.

Le rôle politique des animateurs

Le projet même de « démocratie dans l'alimentation » est politiquement situé. Le choix de la structure à laquelle sera confiée l'animation a une importance. Les animateurs sont présents dans les collectifs d'abord en tant que médiateurs. Dans les faits, les frontières peuvent-être assez poreuses. Les animateurs peuvent donner des avis lors de débats, orienter les réflexions en donnant des références ou bien par le choix des animations et des intervenants. En tant qu'animateur il est nécessaire d'être attentifs à ces potentiels biais.

À Lorient, la BD Encore des patates !? Pour une sécurité sociale de l'alimentation a été distribuée lors de la première séance du parcours d'engagement, ce qui a pu influencer les perspectives du collectif.

À Montpellier, les animateurs (assez nombreux) se mélangent aux citoyens lors des débats. Certains gardent une position de recul pour distribuer et répartir la parole tandis que d'autres sont plus enclins à donner leur avis.

La position de médiateur se concilie assez mal avec celle de « sachant ». En effet, cette dernière induit un mode de transmission descendant des savoirs, à l'opposé de l'objectif de la médiation.

À LYON

Cette situation est arrivée à Léa, animatrice de la CALIM8.

Elle raconte une séance du collectif lyonnais sur le sujet de la santé nutritionnelle. N'ayant pas trouvé d'intervenant, elle s'est chargée avec Mariella, sa partenaire d'animation, de faire l'apport théorique. Résultat; elles ont moins réussi à capter leur auditoire et à lancer des réflexions sur le sujet.

Nous proposons dans la suite de cette fiche, trois modes de médiation des savoirs afin de favoriser l'appropriation citoyenne des enjeux du système alimentaire :

- Utiliser les savoirs chauds.
- La « désacralisation » des savoirs techniques.
- La production de données par les citoyens.

UTILISER LES SAVOIRS CHAUDS

Les « savoirs chauds » sont les savoirs acquis par les individus à travers leurs expériences personnelles, en opposition avec les « savoirs froids » qui sont des savoirs théoriques¹, issus des scientifiques et des experts. Dans le cas de l'alimentation, tout le monde dispose d'un minimum de connaissances puisque tout le monde à affaire à la nourriture dans son quotidien. Les savoirs alimentaires « chauds » peuvent être les connaissances de chacun sur la cuisine, sur les produits, le rapport que chacun entretient avec l'endroit où il se fournit, ce qu'il préfère, etc.

Valoriser les savoirs du groupe

Ces « savoirs chauds » sur l'alimentation peuvent être mis en valeur lors des collectifs citoyens. La mise en commun des perceptions et des vécus permet une rencontre entre des réalités parfois bien différentes. Elle peut engager des discussions et déconstruire des préjugés..

À LYON ET À MONTPELLIER

Les collectifs citoyens ont tous les deux utilisé le jeu du « Un pas en avant pour la justice alimentaire » pour aborder la question de la précarité et des inégalités d'accès à l'alimentation.

Règles du jeu : « Chaque participant possède une carte avec un personnage. Des questions sont posées et si la personne peut répondre par l'affirmative (« Oui », « Je peux »), elle avance d'un grand pas. L'objectif de ce jeu est de répondre aux questions en se mettant à la place de son personnage. Il permet de les représenter physiquement par la position des participants. »².

À l'issue des ateliers, les citoyens ont débriéfé sur leur ressenti. Ce qui est ressorti est d'une part que la précarité alimentaire était multidimensionnelle et d'autre part que les représentations des inégalités liées à l'alimentation varient considérablement en fonction des personnes et des points de vue.

La qualité : un bon sujet pour croiser les regards

Une question récurrente dans les collectifs citoyens (et particulièrement dans ceux qui se lancent dans une entreprise de conventionnement de produits alimentaires) est la définition de la qualité. Sans qu'il puisse exister une bonne réponse à cette question, chacun apporte des éléments de réflexion en fonction de son vécu. Pour certains, la qualité sera liée

1. Le concept de savoirs chauds et savoirs froids a été popularisé par Franck Lepage, qui fait du tressage entre ces savoirs le moteurs de ses « conférences gesticulées ».

2. Compte rendu : comité citoyen de l'alimentation #3, samedi 5 novembre 2022, Montpellier, consulté le 16/07/2024, <https://tav-montpellier.xyz/?ComiteCitoyenAlimentation>

à l'origine du produit. Pour d'autres, la qualité sera liée à ses qualités gustatives. A-t-il bon goût ? Une bonne texture ? D'autres encore vont insister sur l'accessibilité économique du produit. Un produit est-il bon par rapport à son prix ?, etc. En croisant les différents points de vue, on parvient à ouvrir le débat et à prendre conscience de la complexité du sujet.

Une parole qui compte

Ces méthodes permettent également de donner progressivement confiance aux participants dans leur capacité à prendre la parole et à se sentir légitime.

À MONTPELLIER

Pour Ariane, animatrice de la FRCivam Occitanie au comité citoyen de Montpellier, permettre à chacun de participer dans le collectif c'est placer tout le monde comme « expert de sa condition ».

POUR EN SAVOIR PLUS

Brochure – « L'Autodiagnostic des initiatives d'accès à l'alimentation », Réseau Civam, 2019. Différentes animations pour traiter du sujet de la qualité (p.13 à 21), disponible sur civam.org.

« DÉSACRALISER » LES SAVOIRS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Pour aborder certaines thématiques dans les collectifs citoyens, il est très courant d'avoir recours à des savoirs universitaires ou à des « experts ». Or, transmettre l'information par le biais d'un « sachant » peut induire un rapport de subordination entre le détenteur du savoir et celui qui le reçoit. Le rôle de l'animation est alors d'organiser de l'éducation populaire autour de ces savoirs « froids », pour qu'ils puissent être reçus, discutés, critiqués, appropriés. L'animation intervient pour « désacraliser » la position des « sachants » et créer les conditions permettant d'avoir un rapport critique à l'information.

Avant la rencontre, il est possible de proposer aux citoyens de préparer des questions, leur transmettre des éléments de contexte pour pouvoir situer l'intervenant. Cependant, cela nécessite un temps qui n'est pas souvent disponible pour les citoyens et les animateurs. De plus, c'est prendre le risque que certains participants s'investissent plus que d'autres.

Pendant la rencontre, l'animateur peut prendre une posture d'intermédiaire entre l'invité et les citoyens comme évoqué dans le (Fiche 3 - A-).

Par ailleurs, le format de l'interview, de la table ronde ou de la conférence peut également être adapté.

À CADENET

Au CLAC, on désignait une personne dans le public qui devait adopter une position « d'expert du quotidien », en opposition constante à ce que disait l'intervenant, et ce de manière théâtrale. L'objectif était de « désacraliser » les informations des intervenants et de montrer aux autres qu'elles étaient critiquables, relatives. C'était également un moyen d'acheminer les propos de l'invité sur des thématiques quotidiennes et communes à tous ; autrement dit, vers des savoirs chauds.

Après la rencontre, un temps de restitution et de discussion sur les informations apportées par les intervenants peut être pris. Ce peut être le moment pour les citoyens de rapporter ce qui les a étonnés, ce qui fait écho à leur vécu, ce qu'ils ont mal compris, etc. La restitution peut prendre plusieurs formes allant de la discussion entre citoyens aux petits ateliers de théâtre.

À LORIENT

Une séance du parcours d'engagement de Lorient a été consacrée à l'étude du contexte alimentaire local. Pour cela, les animateurs se sont appuyés sur un atelier d'arpentage¹ à partir d'articles scientifiques. Les citoyens ont été divisés en plusieurs groupes, chacun travaillant sur un thème du système alimentaire. En plus des lectures, il a été demandé aux participants de préparer une mise en scène sous forme d'émission télévision de leur document, pour pouvoir mettre en commun les données à la fin de l'atelier. Ce format plus ludique de restitution a permis de compenser les difficultés liées à l'atelier d'arpentage (complexité des textes) en facilitant l'appropriation des données par tous. L'ensemble des membres du groupe ont participé, partagé leurs vécu, commencé à émettre des souhaits, etc.

1. Un arpentage est un atelier de lecture collective.

EN GIRONDE

Dans les parcours d'engagement portés par le collectif Acclimat'action, la formation s'est articulée autour de la déconstruction de 6 préjugés¹ liés à l'alimentation et à l'agriculture. Chacun des quatre groupes ont dû choisir un préjugé qu'ils ont ensuite étudié collectivement en réalisant des visites et/ou en rencontrant des spécialistes de ces questions.

À l'issue de la formation, les citoyens ont réalisé une pièce de théâtre dans le but de présenter les travaux aux autres groupes du département.

Ces scénettes² ont pris la forme de démonstrations culinaires, de reportages dans une banque alimentaire, de discussions entre amis, ou bien de contes.

Cette méthode est intéressante car elle part des savoirs chauds des personnes (les préjugés), pour construire un socle commun de connaissance. La restitution collective par le biais du théâtre a également permis une transmission horizontale des savoirs en évacuant toute position de « sachant ».

MENER L'ENQUÊTE AVEC LES CITOYENS

Une autre approche pour permettre la montée en compétence des citoyens est qu'ils puissent produire eux-mêmes des données sur leur environnement alimentaire. Dans certains collectifs, les citoyens vont enquêter dans leurs quartiers.

À BREST

Les bénévoles et les agriculteurs du Cabas des Champs de Keredern ont réalisé une enquête auprès des habitants du quartier de Keredern et des agriculteurs locaux. Le but était de découvrir quelle perception les uns avaient des autres et de faire ressortir les liens qui les unissent, autour du sujet « l'alimentation n'a pas de prix ! ». Les entretiens réalisés ont ensuite été adaptés par le Théâtre du grain en pièce de théâtre, puis joués par le groupe lors d'une soirée au centre social des Amarres (Brest).

À MONTPELLIER

Dans le quartier de Celleneuve à Montpellier, le tiers-lieu l'Esperluette a organisé des « Balalim » (food transect). Il s'agit de « balades » durant lesquelles les participant s'interrogent sur la présence de l'alimentation dans leurs lieux de vie, dans l'objectif de faire des constats, d'identifier des problématiques, etc.

Dans ce genre d'ateliers, les citoyens exercent leurs compétences d'analyse en produisant des données sur leur environnement alimentaire. Ils peuvent ancrer les savoirs théoriques dans des espaces qui leur sont familiers et identifier des problématiques liées à ces territoires. Ce peut aussi être un moyen pour les collectifs citoyens de commencer à travailler sur un projet collectif concret.

La réalisation de projets par les citoyens peut également donner lieu à de la production de données.

À BREST

Une bénévole du Cabas des champs de Keredern collecte régulièrement les prix des denrées alimentaires proposées dans le SUPER U et le LIDL voisins dans le but de les comparer aux prix que pratique le Cabas pour des produits similaires. Cela permet de s'assurer de la pertinence de leur tarification.

FOCUS

Le conventionnement dans le comité citoyen

Dans le comité citoyen de Montpellier, les participants visitent les commerces et producteurs qu'ils souhaitent conventionner pour l'expérimentation de caisse alimentaire.

Pour juger si l'endroit respecte la charte de conventionnement, ils s'appuient sur une grille comprenant des critères sur la praticité du lieu et sur la qualité des produits proposés. Une personne est chargée de remplir la grille pendant que les autres posent des questions. De plus, pour avoir une vision globale de leur travail, les citoyens ont cartographié les commerces et producteurs concernés par la caisse. Chaque citoyen a proposé des adresses de commerces à soumettre au conventionnement sur une carte de la métropole de Montpellier. Les commerces à visiter sont indiqués par des puces bleues, les commerces conventionnés par des puces vertes et les commerces avec qui le conventionnement n'a pas abouti sont indiqués par des puces rouges. Grâce à la carte, les citoyens ont pu identifier facilement quels espaces sur le territoire ne disposaient pas de commerces conventionnés et orienter leur travail.

1. Voir Les idées reçues sur l'agriculture et l'alimentation, Acclimat'action, Bordeaux, <https://acclimat'action.fr/idees-recues-agriculture-alimentation/> (consulté le 16 juillet 2024) et Lucille Lucas, Étude du parcours d'engagement, un dispositif de démocratie alimentaire pour la mise en place d'une expérimentation girondine de sécurité sociale de l'alimentation, Acclimat'action, 2023, p. 25-28. Les 6 préjugés parmi lesquels les participants avaient le choix sont les suivants : Le local c'est l'idéal / Ça coûte cher de bien manger / L'aide alimentaire permet de lutter contre la précarité alimentaire / Le changement climatique n'a rien à voir avec mon assiette / Il faut produire plus pour nourrir la population mondiale qui augmente / Cuisiner maison est bon pour la santé.

2. Elles sont disponibles sur Youtube: <https://www.youtube.com/@acclimat'action185/videos>

Construire un programme d'information citoyenne

Il y a différentes manières de procéder à la construction d'un programme d'information citoyenne. Ces méthodes dépendent bien souvent des contraintes de chaque structure ainsi que de l'objectif final de chaque projet.

À la Caissalim de Toulouse, citoyens et animateurs ont co-construit le programme de la phase d'appropriation des enjeux lors de leur première séance de comité citoyen. Ils ont alors distingué 4 grandes catégories d'ateliers, à partir de la grille de durabilité du Basic¹ : 1. Santé, 2. Environnement et climat, 3. Droit des travailleurs, 4. Connaissance du système alimentaire.

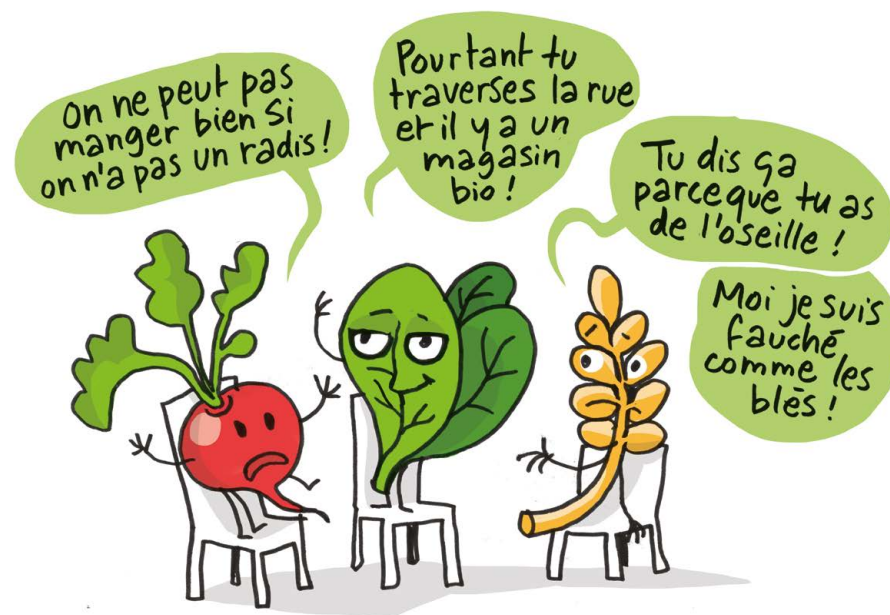
Dans le parcours d'engagement de Lorient, les animateurs ont proposé aux participants un premier cycle de formation de 5 séances dans lesquelles ils ont abordé de manière générique la précarité alimentaire et le système alimentaire. Lors de la sixième séance, ils ont demandé aux participants quels sujets ils souhaiteraient aborder par la suite.

Pour le projet de caisse de solidarité alimentaire du XX^e arrondissement de Paris, une proposition de formation citoyenne en 7 thèmes² a été élaborée par Bénédicte Bonzi, anthropologue. L'objectif étant la mise en place d'une caisse alimentaire, ces 7 thèmes dépassent le sujet de l'alimentation : histoire de la sécurité sociale, démocratie.... Il est prévu que ces thèmes soient discutés par la suite avec les citoyens.

1. Bio, AOP, Agri Confiance... Quels sont les impacts des démarches de durabilité alimentaire? BASIC, WWF, Greenpeace, publiée le 28 septembre 2021, consulté le 25 juillet 2024. <https://app.powerbi.com/view?>
2. Les 7 thèmes en question : L'aide alimentaire ce n'est pas le droit à l'alimentation; Santé et alimentation; Agriculture et souveraineté alimentaire; Le cercle vertueux de l'alimentation, du gaspillage alimentaire au stockage carbone; Démocratie alimentaire ou démocratie dans l'alimentation; Sécurité sociale, état providence, prévention des risques; Manger et cuisiner.

CONSTRUIRE LA CONNAISSANCE DE CAUSE SUR LES ENJEUX ALIMENTAIRES

FICHE 4



INTRO

L'alimentation permet de se relier à soi, aux autres et au monde qui nous entoure. En cela elle représente un « fait social total ». La manière dont les Hommes s'organisent pour se nourrir est fait de multiples dimensions, interdépendantes et situées historiquement. La notion de système alimentaire offre un cadre d'analyse pertinent pour interroger et transformer notre alimentation à l'aune des défis contemporains.

Construire une connaissance commune aux citoyens et citoyennes sur l'ensemble des sujets liés à l'alimentation pose de nombreuses questions. Comment choisir ces sujets ? Comment permettre la mise en commun des savoirs tout en les approfondissant ?

À LORIENT

Une participante du parcours d'engagement de Lorient affirme s'être intéressée aux sujets alimentaires d'abord par le biais de la médecine. Pour conserver une bonne santé, elle a dû faire des changements d'alimentation radicaux. Une autre participante explique que que son rapport à l'alimentation est lié à son expérience de la précarité. Elle raconte son organisation pour s'alimenter, entre les restos du cœur et les épiceries sociales en passant par ses recettes de « cuisine survie », mais aussi le sentiment de déclassement social de devoir s'en remettre à l'aide alimentaire.

Dans les collectifs citoyens, les travaux débutent souvent sur des sujets généraux qui seront par la suite approfondis lors des passages à l'action (comme dans les phases de conventionnement) ou d'autres séances thématiques. À cette fin, les collectifs citoyens partent souvent de deux sujets: la précarité alimentaire et la notion de « système alimentaire ». Débuter de cette manière permet de faire l'inventaire des sujets à étudier pour construire un programme de formation par la suite, mais aussi de sonder les savoirs et représentations des participants sur l'alimentation.

LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Les collectifs citoyens partagent souvent une préoccupation commune autour la précarité alimentaire. Cependant, les différents participants n'en ont pas forcément les mêmes perceptions et vécus. Si « donner la parole à ceux qu'on entend jamais » est un enjeu en soi, il faut garder à l'esprit que parler de la précarité pour ceux qui la vivent peut être très difficile. Il est nécessaire d'accueillir les témoignages de manière bienveillante, au rythme des personnes. Souvent les animateurs choisissent d'alterner entre expressions du vécu personnel, exercices pour se mettre « à la place de », et éléments d'objectivation, d'inscription dans un « panorama » général.

Aborder ce sujet permet de se doter d'un vocabulaire commun et de poser une base politique au groupe en réaffirmant l'alimentation comme un droit fondamental.

À LYON ET EN GIRONDE

Dans la Calim 8 (Lyon) et dans le Parcours d'Engagement d'Acclimat'action (Gironde), les citoyens ont été invité à élaborer eux-mêmes une définition de la précarité alimentaire à partir de leurs expériences personnelles ainsi qu'à partir des éléments vu lors de précédents ateliers ou de rencontres avec des scientifiques ou des organismes de solidarité alimentaire.

A LYON ET À LORIENT

Les citoyens ont réalisé des mises en situations. Dans la Calim8 (Lyon), ils ont participé au jeu du « Pas en avant pour la justice alimentaire » (voir p. 39). À Lorient, sur le même principe les participants devaient, en petit groupes, étudier une situation de précarité alimentaire et en analyser les facteurs.

POUR ALLER PLUS LOIN

Livret – « Se mobiliser avec les personnes en précarité. Pour un accès à une alimentation choisie et de qualité », AequitaZ et Secours Catholique Caritas France, avril 2023. produit par Aequitaz et le Secours Catholique à l'occasion du projet TerritoireS à VivreS. Il propose un certain nombre d'ateliers qui traitent de cette question.

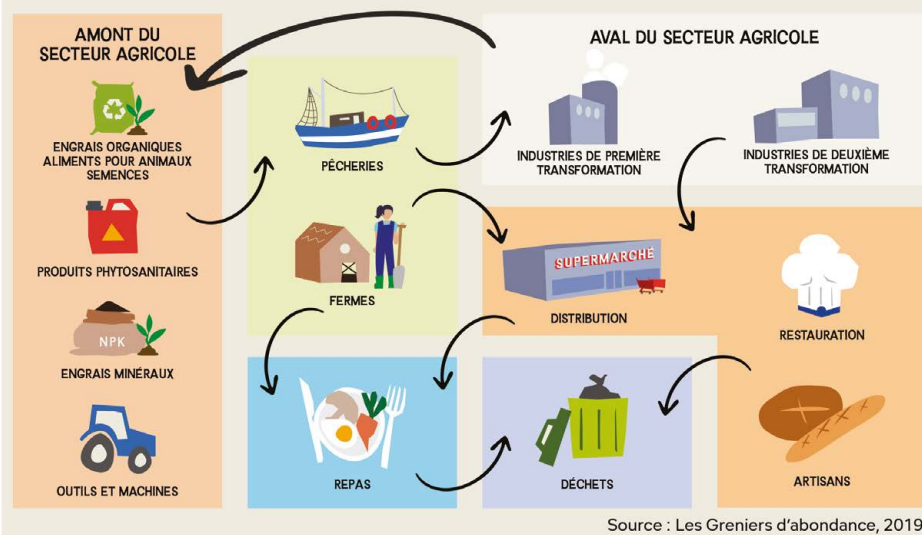
Jeu – « La marmite, la solidarité à la carte ». Voir sur le site Réseau CIVAM : <https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/type-de-document/outil/la-marmite-la-solidarite-alimentaire-a-la-carte/>

LE SYSTÈME ALIMENTAIRE : DÉFINITION

Le «système alimentaire» est une notion scientifique introduite par le sociologue et économiste Louis Malassi. Il le définit comme «la manière dont les Hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture»¹.

1. Louis Malassi, Nourrir les hommes, 1994.

Le système alimentaire, c'est quoi ?



LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

Introduire la notion de système alimentaire auprès des citoyens permet d'étudier l'alimentation dans sa globalité et de montrer l'interaction entre chacune de ses dimensions (économique, sociale, environnementale, culturelle, etc).

Cela permet également de souligner le caractère politique de l'alimentation, puisqu'il s'agit d'un système organisé et dont les acteurs, ne disposant pas des mêmes pouvoirs, sont interdépendants. Cela revient in fine à parler de la gouvernance du système alimentaire, de son organisation et des rapports de force en son sein, thématiques chères aux initiatives de démocratie alimentaire.

Il existe un certain nombre d'ateliers et d'animations mis en œuvre dans les collectifs citoyens pour aborder ces questions. En voici quelques uns.

À LORIENT

Dans le parcours d'engagement de Lorient, les animateurs ont proposé aux citoyens lors de la première séance du parcours un atelier de photolangage dans lequel il fallait illustrer la définition de «système alimentaire» à l'aide de photos qu'ils ont mis à disposition puis d'expliquer ce choix aux autres.

À LYON

Dans la Calim8, les citoyens ont expérimenté Le jeu de la ficelle. Ce jeu a pour but de représenter de façon très visuelle et à travers des ficelles les liens qui unissent notre alimentation avec l'ensemble des acteurs du système alimentaire. «Chaque participant reçoit une carte qui lui donne un rôle : un paysan d'Amérique latine, le pétrole, une courgette, une multinationale agroalimentaire, un agriculteur français, l'Organisation mondiale du commerce, la publicité, etc.»¹. Parmi les participants, certains rôles sont des «assiettes» à partir desquelles, les autres vont devoir se relier s'ils estiment lui être lié. A la fin du jeu, les animateurs et les participants ont débriéfé en se posant trois questions : Qui s'est senti central dans ce système ? Qui s'est senti exclu dans ce système ? Y a-t-il des liens positifs ? négatifs ?

1. Compte rendu - SESSION #2: C'est pas d'la tarte ! Le système alimentaire, Territoire-S à Vivre-S Lyon, 6 mars 2023, consulté le 19/07/2024, p. 2.
<https://tav-lyon.xyz/?D%C3%A9mocratiealimentaire8>

À MONTPELLIER ET A LYON

Dans le comité citoyen de Montpellier et dans la Calim 8, L'Histoire du yaourt à la fraise¹ a été mobilisée pour présenter les systèmes alimentaires. Ce contenu pédagogique a été créé par l'association Les Greniers d'Abondance. Le but est de retracer à partir des ingrédients présents dans un yaourt à la fraise le parcours de chacune de ses composantes. L'animation peut être faite par la venue d'un spécialiste ou par la diffusion d'une vidéo.

Permettre aux participants d'avoir une vision complexe et de se situer dans un système alimentaire doit rester un objectif tout au long de l'apprentissage. D'autres sujets, plus précis et plus sectoriels peuvent ensuite être abordés.)

1. Les greniers d'Abondance, « Qu'est-ce qu'un système alimentaire? », 2019 : <https://resiliencealimentaire.org/quest-ce-quun-systeme-alimentaire/>

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

Pour traiter la notion de système alimentaire, le choix peut être fait d'en décrypter certaines composantes bien précises. Nous proposons ci-après deux angles transversaux : les coûts sociétaux et le travail au sein du système alimentaire. D'autres sujets pourraient être abordés : l'évolution des comportements alimentaires, la santé humaine et des écosystèmes («one health»), la place des hommes et femmes dans le système alimentaire... L'animateur peut se saisir de tous les sujets qui intéressent les participants, en veillant à les reconnecter aux autres sujets, souligner les liens et interdépendances.

POUR ALLER PLUS LOIN

Rapport – « L'injuste prix de notre alimentation : Quels coûts pour la société et la planète? » Secours Catholique Caritas France, Réseau Civam, Fédération Française des Diabétiques, Solidarité Paysans, septembre 2024 (disponible sur civam.org).



SUJET 01 – Les coûts sociétaux de l'alimentation

Aborder le système alimentaire par le prisme des financements publics qui y sont liés permet de sortir d'un angle purement individuel (exemple : approche par le consommateur ou le producteur) pour poser des enjeux collectifs et profondément politiques.

Aides directes de la PAC, subventions, exonérations de cotisations, crédits d'impôts... de la production agricole à la distribution, l'ensemble du système alimentaire bénéficie de soutiens publics. Ces financements mutualisés – que nous appelons « coûts sociétaux » et qui représentent pour la France **67 milliards d'euros en 2021** – servent soit à soutenir les acteurs du système alimentaire, soit à compenser en partie les impacts environnementaux, sociaux et sanitaires générés par le système alimentaire.

Ces financements publics contribuent à orienter le système alimentaire. À travers ces financements publics, c'est donc la question du futur de notre système alimentaire et de ce que l'on souhaite – ou non – mutualiser (ici via de l'argent public) qui est mise en débat. Autrement dit, des questions profondément collectives!

Piste d'animation

• Organiser un débat mouvant.

Quels coûts mutualiser? Si le participant considère que ce coût doit être intégralement pris en charge par un acteur économique particulier (consommateur, entreprise...), il se place tout à droite de la salle, si au contraire il considère que ce coût doit être mutualisé, il se place tout à gauche. Selon le degré de mutualisation ou de privatisation du coût, le participant peut se placer plus ou moins au centre ou sur une position latérale. L'animateur peut ensuite donner les chiffres ou les ordres de grandeurs connus et les mettre en discussion.

Exemples de coûts qui peuvent être proposés : La potabilisation de l'eau contaminée par des pesticides; L'équipement des agriculteurs; Le salaire des salariés de la grande distribution; Le financement de l'aide alimentaire; La prise en charge de l'obésité; Le coût des maladies professionnelles des travailleurs de l'alimentation; La restauration scolaire...

Jeu de cartes – « L'injuste prix ». Les participants doivent trouver les paires de cartes en associant les chiffres avec ce qu'ils financent. Cela permet de lancer les échanges sur les principaux résultats de l'étude. <https://www.se-cours-catholique.org/agir/porter-nos-messages/linjuste-prix-de-notre-alimentation>

SUJET 02 – Le travail dans le système alimentaire

Pourquoi construire de la connaissance de cause sur ce sujet ?

Beaucoup d'initiatives créent des liens directs avec les producteurs afin de mieux connaître l'origine et la fabrication des produits. Elles se questionnent sur le travail en agriculture, soucieuses de développer des modèles qui offrent de bonnes conditions de travail aux agriculteurs. Mais il faut rappeler qu'une majeure partie des produits que nous consommons passent par des processus de transformation, le plus souvent dans des grosses industries. Comprendre comment cela fonctionne et comment on y travaille est donc une manière d'élargir ses connaissances du système alimentaire, de mieux comprendre l'origine de ce qu'on mange, de repérer les interdépendances entre acteurs et de pouvoir faire des choix collectifs qui incluent ces enjeux.

Pistes d'animations

Comment parler des travailleurs de l'agroalimentaire ? Ce maillon semble souvent plus difficile à identifier et à rencontrer pour des associations de développement agricole tel que les Civam. Néanmoins il est tout à fait possible de monter en connaissance.

- **S'appuyer sur les connaissances du groupe.** Il n'est pas rare dans certaines régions ou les emplois dans l'agro-industriel sont nombreux, que certaines personnes du groupe travaillent dans l'industrie agro-alimentaire. Leur témoignage peut être précieux.

- **Visiter des petites unités de transformation.** Abattoir mobile, abattoir municipal, atelier de transformation à la ferme, PME qui transforme... il est tout à fait possible de rencontrer des acteurs de la transformation alimentaire. Néanmoins s'ils sont pourvoyeurs d'emploi sur le territoire, il faut garder à l'esprit qu'en France, la plupart des volumes de matières premières agricoles sont transformés par moins de 200 grandes entreprises et entreprises de taille intermédiaire (ETI), il faut donc aussi pouvoir mettre en perspective ces visites !

- **S'appuyer sur des extraits, des travaux documentaires, qui donnent la parole aux travailleurs.**

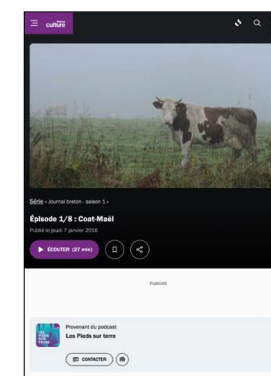
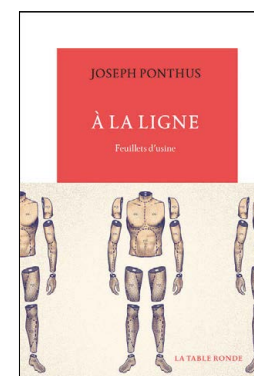
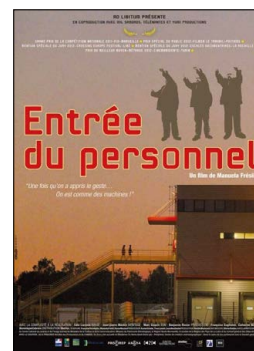
- **Se rapprocher d'acteurs qui connaissent ce secteur.** Chercheurs, syndicats...

POUR ALLER PLUS LOIN

Documentaire – « Entrée du personnel », Manuela Frésil, 2011. Documentaire sur le travail dans les abattoirs.

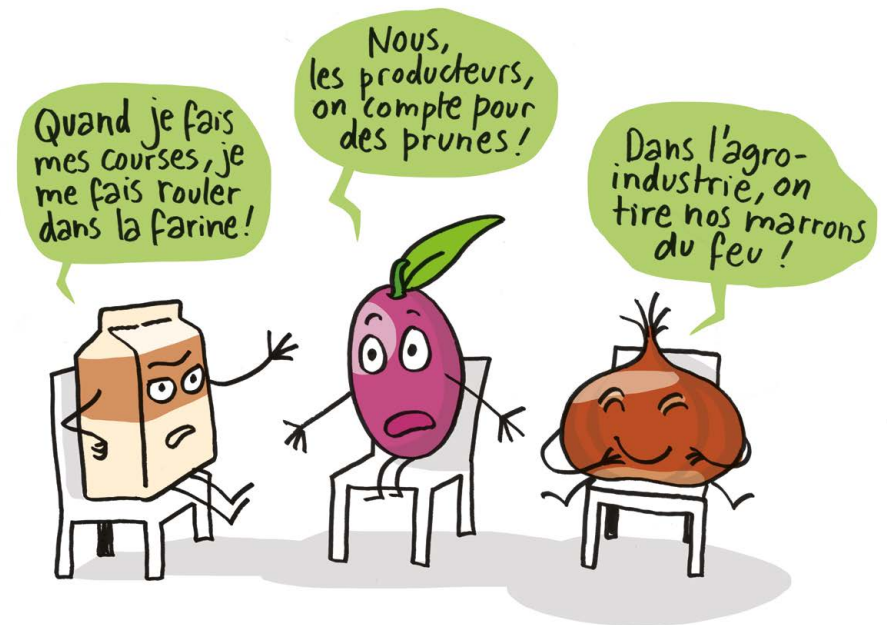
Roman – « À la ligne, feuillets d'usine », Joseph Ponthus, Gallimard, Folio, 2020. Un roman autobiographique qui décrit le travail dans des usines agro-alimentaires.

Podcast – « Journal Breton », Inès Léraud, France Culture, saison 1, épisode 6 : « Des usines à viande » et saison 2, épisode 5 : « La fabrique du silence : l'abattoir ».



CONSTRUIRE LA CONNAISSANCE DE CAUSE SUR LES ENJEUX AGRICILES

FICHE 5



INTRO

L'agriculture est un sujet central dès lors que l'on parle d'alimentation. À la base de chaque aliment il y a une pratique agricole. Or, l'agriculture est un sujet très large et complexe. Plusieurs entrées peuvent conduire les collectifs citoyens à s'y intéresser. Cela peut être lié aux circuits d'approvisionnements, à la qualité des produits, l'impact de l'alimentation sur l'environnement et la santé, la construction des prix de l'alimentation, la rencontre avec des agriculteurs, etc. Par ailleurs, les membres des collectifs citoyens peuvent avoir un niveau de connaissance très inégal sur les questions agricoles. Certains peuvent être totalement novices, alors que d'autres peuvent être maraîchers, bénévoles dans des associations agricoles ou autre.

La montée en compétence citoyenne sur l'agriculture doit permettre aux groupes de développer des connaissances générales et communes sur l'agriculture et permettre à chacun de faire le lien avec son quotidien alimentaire.

APPORTER UNE INFORMATION CRITIQUE SUR LES MODÈLES AGRICOLES

L'objectif n'est ni de promouvoir un certain type de modèle, ni de faire des citoyens des connaisseurs très techniques des systèmes de production mais bien de leur permettre de construire leur avis sur le sujet.

La posture de l'animateur

Les animateurs peuvent être issus d'organisations paysannes et agricoles qui effectuent conjointement des missions d'accompagnement de paysans ou bien des missions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Il faut donc prendre garde à ne pas mélanger les registres et bien garder une posture de médiateur auprès des citoyens, dans une perspective d'éducation populaire.

À TOURS

Dans le comité citoyen de Tours, les porteurs de projet sont tous des organisations paysannes (Confédération paysanne 37, ADEAR 37 et InPact 37). Pour que les participants puissent avoir du recul sur les discours portés par les animateurs, différentes stratégies sont mises en place :

- **Assumer le positionnement politique des organisations porteuses pour permettre aux citoyens de situer leurs discours.**
- **Multiplier les points de vue sur chaque sujet abordé..**
- **Donner les moyens aux citoyens d'avoir un rapport critique à l'animation en les formant aux bases de l'éducation populaire.**

Le choix des animations

Les intervenants et visites organisées doivent essayer de refléter la diversité du monde agricole en montrant différents modèles comme ceux pratiquant les circuits-courts ou longs, l'agriculture biologique ou conventionnelle, la polyculture, la monoculture, l'élevage, le maraîchage, etc. Cette dimension est importante car à chaque modèle sont associées des contraintes et des problématiques qui changent les conditions de travail des agriculteurs. Un tel principe entend également ne pas laisser les interlocuteurs agricoles être les seuls à faire circuler des éléments de connaissance. Il vaut mieux varier les sources par le biais d'intervenants, d'un travail d'enquête du groupe, de visites de ferme, etc.

EFFECTUER UNE VISITE DE FERME AVEC LES CITOYENS

Dans la plupart des initiatives, les séances consacrées à l'agriculture intègrent au moins une visite de ferme.

Ce mode d'animation peut répondre à plusieurs objectifs, par exemple :

- Interconnaissance avec les partenaires producteurs ;
- Illustrer et débattre d'une thématique ;
- Conventionnement du producteur.

Elles doivent être bien préparées pour permettre la prise de recul par rapport à la situation spécifique de la ferme rencontrée (par exemple : cette ferme est-elle représentative de la région, de la filière ? Comment se situe-t-elle par rapport à l'ensemble du paysage agricole ?).

Préparer la visite

Il est souhaitable de préparer la visite avec les citoyens, lors d'une réunion préalable. L'animateur peut par exemple présenter la ferme que le groupe s'apprête à visiter, la situer dans le paysage agricole par rapport à d'autres fermes ou exploitations, faire un point avec le groupe sur son niveau de connaissance et ce qu'il souhaite découvrir/approfondir. Le but est de susciter des questionnements (sur la ferme, les pratiques agricoles, les conditions de travail, la rémunération, les systèmes de commercialisation...) et que les citoyens puissent appréhen-

der la visite avec un regard analytique. Enfin, les citoyens doivent se sentir légitimes à poser des questions, et l'agriculteur doit être préparé à les accueillir et honorer ce temps d'échange et de débat. La visite, sa préparation ou son bilan doivent également pouvoir faire le lien avec le quotidien alimentaire des citoyens.

Des questionnaires ou grilles d'observation peuvent être réalisés pour aider les citoyens à mener l'enquête lors de la visite.

À MONTPELLIER

En avril 2023, les membres du comité citoyen ont visité la ferme de la Condamine. Il ont pensé une animation-débat incluant tous les participants, sous la forme d'un « cercle de Samoan » (un grand cercle d'écoute et un petit cercle de parole, chacun pouvant rejoindre le cercle de parole à tout moment).

Pendant la visite

La visite doit être anticipée et co-construite avec le producteur accueillant. Le temps disponible, le type de production ou encore les capacités d'accueil vont orienter le programme de la visite.

Le temps de la visite n'est pas uniquement un moment où l'on peut parler agriculture. Ce moment peut devenir un moment de rencontre et d'échange réciproque. Face à une méconnaissance commune des conditions de vie de chacun, il peut être intéressant d'exposer aux hôtes les réalités alimentaires auxquelles sont confrontés les participants. De là peut démarrer un échange où certains préjugés peuvent être déconstruits et des intérêts communs identifiés.

Après la visite

À la fin de la visite, un moment de débriefing peut être organisé. Il permet de mettre en commun les observations de chacun et de les confronter aux interrogations de départ. Quels sont les thèmes abordés lors de la visite ? Qu'est-ce que les participants ont appris ? Quelles interrogations demeurent ? Qu'est-ce qui n'a pas été vu lors de cette visite ? On peut alors définir d'autres problématiques qui peuvent être approfondies par la suite.

POUR ALLER PLUS LOIN SUR L'AGRICULTURE

La construction de la connaissance de cause peut aller bien au-delà d'une première phase d'appropriation des enjeux agricoles. En effet, des initiatives plus matures ou rencontrant de nouvelles problématiques au cours de leur développement peuvent mettre de nouveaux sujets à l'ordre du jour, ou choisir de les creuser de manière plus approfondie. Par exemple, pour les initiatives mettant en place des approvisionnements ou des conventionnements en direct, ces dernières peuvent travailler sur la construction des prix de vente. Mais nous pourrions également imaginer que des initiatives s'interrogent sur l'impact des systèmes de cultures sur la ressource en eau dans des régions en tension, sur le travail saisonnier en raison d'une actualité sur le sujet, ou encore sur des aspects sanitaires, juridiques, voire techniques de la transformation des produits à la ferme. C'est alors un nouveau défi pour les animateurs qui ne savent pas toujours comment accompagner un groupe dans ces questionnements. De fait aujourd'hui il y a peu d'exemples d'accompagnement de collectifs en ce sens et nous nous permettons, d'imaginer quelques pistes à mettre à l'ordre du jour de prochains échanges.

SUJET 01 – Manger local : quel est le territoire d'une ferme ?

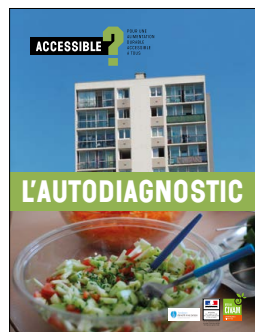
Pourquoi construire de la connaissance de cause sur ce sujet ? Parce que les initiatives sont très rapidement confrontées à la question du local, du terroir, du territoire ou encore des circuits courts de proximité. ce sont des éléments qu'on entend beaucoup, de la part de différents acteurs (dans la bouche de citoyens, producteurs, médias, politiques publiques, marketing de certains produits...), avec parfois différents sens ou réalités. Un décryptage s'impose pour parler de la même chose, comprendre les débats et décider ensemble !

Qu'en dire ? Au-delà des définitions de rigueur, il peut être intéressant de montrer la complexité et l'interdépendance des acteurs. En effet, la question « D'où viennent les produits ? » s'avère plus complexe que le simple fait d'identifier un fournisseur ou la ferme de production. « Tel produit vient d'une ferme située à 10 km », mais quel est le territoire d'une ferme ? Où commence-t-il ? D'où viennent les engrais, les aliments du bétail, les machines ? Où sont les brevets ? D'où viennent les aides ? Cette animation permet aussi d'introduire la notion de territoire, qui est très présente dans les politiques alimentaires aujourd'hui.

Piste et outil d'animation

• **Le groupe peut préparer des questions en amont d'une visite de ferme**, en s'appuyant sur l'autodiagnostic des initiatives d'accès à l'alimentation, p. 36.

Brochure – « Autodiagnostic des initiatives d'accès à l'alimentation », Réseau Civam, 2019, disponible sur civam.org.



À BREST

Mimi, bénévole aux Cabas des champs : « Je me souviens qu'on avait abordé les différentes manières de cultiver, les différentes formes d'agriculture. Les paysans nous avaient aussi expliqué le commerce, par exemple que les oeufs produits à Mélizac portaient dans une plateforme à Vannes ou même à Rungis, pour revenir au Super U de Keredern ! »

SUJET 02 – Qualité en agriculture : label affaire ?

Pourquoi construire de la connaissance de cause ? Pour la même raison que le local, les labels sont souvent abordés, sans forcément savoir précisément ce qu'ils recouvrent ! Et pour cause, il est difficile de s'y repérer : agriculture biologique, agriculture raisonnée, agriculture garantie sans résidu de pesticides, kesako ? AOP, AOC, label rouge, kesako ? Commerce équitable ? Mais aussi nutriscore, rémunérascor, planetoscore ? Système participatif de garantie (SPG) ?

Qu'en dire ? Une façon d'aborder le sujet pourrait être de faire un décryptage des engagements et cahiers des charges des labels. Cela permet aussi d'aborder leurs limites. Mais il est aussi intéressant, dans un processus démocratique, d'aller plus loin et d'ouvrir la réflexion sur la définition de la qualité des produits. Comment le groupe aborderait-il les labels s'il devait fixer ses propres critères ?

Attention : ces labels induisent souvent des prix plus élevés, un tel travail est donc à mettre finement en perspective avec les enjeux de précarité alimentaire, il n'est nullement question de donner de leçon de consomm'action, mais de choisir quelle alimentation le groupe souhaite rendre davantage accessible.

Piste et outil d'animation

Un arpentage des rayons à la recherche de tous les labels et allégations sur les produits.

Brochure – « Autodiagnostic des initiatives d'accès à l'alimentation », chapitre Qualité (p.13 à 22) avec la fiche Labels et circuits courts (p.83 à 95) et la fiche Qualité (p.97 à 99), disponible sur civam.org.



SUJET 03 – Prix « juste » : la quadrature du poireau

Pourquoi construire de la connaissance de cause ? La question de « À quel prix » émerge presque toujours lorsqu'il y a des enjeux d'approvisionnement. Beaucoup d'initiatives affirment qu'elles ont pour enjeu d'arrêter de mettre en tension la question de la rémunération des producteurs et celle de l'accessibilité financière des produits.

Qu'en dire ? À l'échelle d'un groupe qui souhaite monter en connaissance, une question de départ pourrait être « Les agriculteurs fixent-ils leurs prix ? Comment ? ». Le groupe peut s'intéresser en premier lieu aux agriculteurs qui pratiquent la vente directe ou les circuits courts avec lesquels ils sont amenés à travailler. Puis progressivement le groupe peut choisir de se pencher sur des considérations plus larges : comment se fixent les prix dans les filières longues aux différents maillons de la chaîne ? Quels mécanismes d'encadrement des pratiques et de régulation des prix ont été mis en place par la puissance publique ? Qu'est ce que Egalim ? Que ne dit pas un prix ? Que signifie « coûts sociétaux » et « coûts cachés » ? Qui doit payer pour quoi ? Mais aussi quel lien entre le prix de vente et la rémunération des producteurs ?

Pistes et outils d'animation

• **La quadrature du poireau** présente des éléments de compréhension du prix côté consommateur, producteur et État. Le document livre aussi les expériences de plusieurs initiatives de solidarité alimentaire en prise à la question du prix dans le cadre du projet Territoires à VivreS.

• **L'étude « L'injuste prix de notre alimentation »** (p.1 à 45) présente les logiques économiques de fixation du prix tout au long de la chaîne. Les chapitres 2 et 3 présentent les dépenses publiques liées à l'alimentation, que ce soit des politiques de soutien aux acteurs ou la réparation des dégâts engendrés par notre modèle agricole et alimentaire. Plusieurs fiches ressources de la collection Civam offrent des détails complémentaires.

Rapport – « L'injuste prix de notre alimentation : Quels coûts pour la société et la planète ? », Secours Catholique Caritas France, Réseau Civam, Fédération Française des Diabétiques, Solidarité Paysans, septembre 2024, disponible sur civam.org.

Guide – « La quadrature du poireau : l'équation impossible des prix accessibles et rémunérateurs ? », Réseau Cival, Projet Territoires à VivreS, avril 2023, disponible sur civam.org.

CONSTRUIRE LA CONNAISSANCE DE CAUSE SUR D'AUTRES SUJETS QUE L'ALIMENTATION ?

Dans de nombreux collectifs citoyens, notamment ceux portant des projets inspirés de la sécurité sociale de l'alimentation, certaines réunions ne sont pas consacrées à l'alimentation mais à d'autres sujets comme l'Histoire de la sécurité sociale, la démocratie, etc.

Ces sujets contribuent pleinement à la réalisation des projets des collectifs citoyens, qui portent des enjeux de démocratie et de participation citoyenne. Au-delà de ça, réfléchir à l'alimentation ouvre nécessairement une réflexion multidimensionnelle puisqu'il s'agit d'un objet d'étude qui touche à la totalité de la société. Décentrer le regard peut permettre d'envisager l'alimentation autrement ou d'en comprendre ses enjeux les plus complexes. Par exemple, étudier l'Histoire de la sécurité sociale de la santé peut être une façon de faire un parallèle entre les manières de défendre le droit à la santé et le droit à l'alimentation.

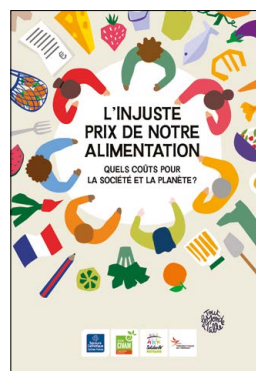
À CADENET

Deux cycles de la formations sur trois ont concerné d'autres sujets que l'alimentation :

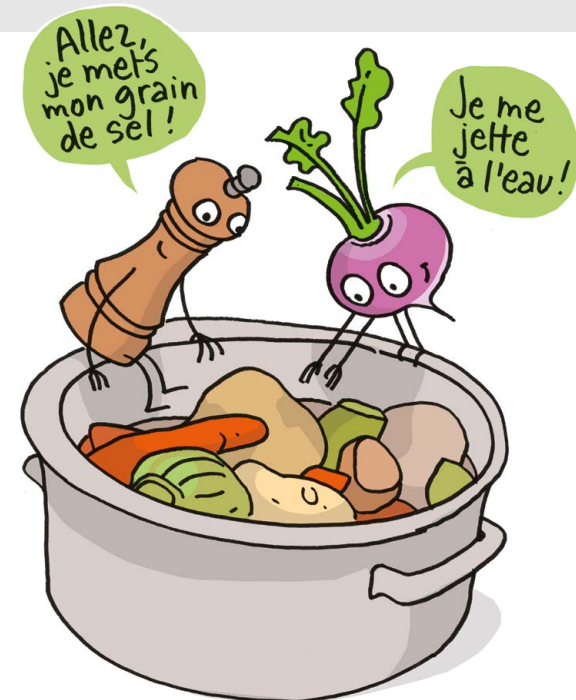
1. **L'Histoire et le financement de la sécurité sociale**
2. **La démocratie et la participation citoyenne.**

À LYON

Dans la CALIM8, et dans le comité citoyen de Montpellier, les citoyens ont reçu l'économiste Nicolas Da Silva pour parler de l'Histoire de la sécurité sociale de santé.



CONSTRUIRE LA CONNAISSANCE DE CAUSE AVEC UN GROUPE QUI ÉVOLUE ET SE RENOUVELLE



Les collectifs citoyens évoluent au fur et à mesure de leur existence. Certains peuvent se séparer, d'autres à l'inverse élargir leur public, ou bien faire basculer leur centre d'activité vers la gestion d'un projet comme une caisse ou un groupement d'achat. Comment intégrer de nouveaux citoyens aux collectifs ? Comment gérer des changements d'échelle dans les collectifs citoyens ? Faut-il continuer à construire la connaissance de cause après la réalisation d'un projet ? Comment éviter de créer des décalages, voire de la domination de savoirs entre anciens et nouveaux ? Autant de questions qui peuvent se poser dans la vie des groupes et à laquelle cette fiche propose quelques angles d'approche.

TEMPORAIRE OU CONTINUE ? LA CONSTRUCTION DE LA CONNAISSANCE DE CAUSE APRÈS LA RÉALISATION D'UN PROJET

Le lancement des collectifs citoyens est souvent adossé à une première phase de construction de la connaissance de cause pour faire place, par la suite, à la construction d'une expérimentation. Cependant, la fin de cette première phase et la mise en place d'un projet ne doit pas sonner l'arrêt de cette volonté de formation citoyenne.

La construction de la connaissance de cause peut être continue par la nature même du projet engagé. Les processus de conventionnement de lieux de production et de distribution par des citoyens dans le cadre des expérimentations inspirées par la sécurité sociale de l'alimentation sont des moments durant lesquels les par-

ticipants récoltent des données et en apprennent plus sur les conditions de production et d'approvisionnement. Cela participe donc à la montée en compétence citoyenne sur les sujets agricoles et alimentaires.

De nouveaux cycles peuvent être engagés à différentes étapes de la vie des projets. En effet, des moments de « formation » et de recherche plus théoriques peuvent être utiles pour approfondir ou améliorer les projets, ou bien actualiser des données.

À MONTPELLIER

L'expérimentation de caisse commune de l'alimentation

a commencé il y a un peu plus d'un an. Depuis, le comité est entré dans une phase de réflexion sur sa propre action. Ses membres ont continué à se former sur les processus de conventionnement et de cotisation pour améliorer le fonctionnement de la caisse. En utilisant les données produites par le comité scientifique de l'expérimentation, ils ont ciblé des sujets à travailler en priorité, notamment sur la manière dont il pourrait être plus efficace pour aider les producteurs locaux.

Si le recul dans le temps manque encore pour objectiver la place que les collectifs citoyens occupent dans les trajectoires personnelles et militantes des personnes qui participent à ces initiatives, on peut conjecturer qu'elles en sortent plus outillées pour analyser le système alimentaire. Une participante du comité citoyen de Montpellier explique : « *Participer au comité citoyen m'a fait prendre conscience du caractère systémique de l'alimentation. Manger est un acte collectif et citoyen* ». Pour Eric, animateur du CLAC, « *La pratique démocratique est addictive* » chez les citoyens. Les personnes peuvent également poursuivre leur réflexion ailleurs ; dans d'autres associations, dans leurs pratiques individuelles.

Penser la construction de la connaissance de cause sur le temps long reste à expérimenter dans les collectifs citoyens. Là encore, cela dépend largement des contraintes structurelles des groupes et de leur capacité à mobiliser les participants.

ANTICIPER LES CHANGEMENTS D'ÉCHELLE DU COLLECTIF

Les collectifs citoyens sont portés par des idéaux de transformation du système alimentaire. Or, ils restent pour l'instant des initiatives émergentes, des expérimentations. Pour obtenir des résultats, il faudrait un élargissement de ces processus. Si la plupart des collectifs sont trop jeunes pour y être déjà confronté, certains ont vu leur action changer d'échelle. Ces changements peuvent s'opérer par une augmentation du nombre de participants, ou bien par l'ouverture à un territoire ou une communauté plus large : quartiers voisins, comité d'usagers, etc.

Intégrer de nouvelles personnes au collectif

Dans la vie des collectifs, certains citoyens sont amenés à quitter le groupe et d'autres à y entrer. L'intégration de nouvelles personnes invite à réfléchir à la manière dont ces dernières vont s'approprier la « connaissance commune ». En effet, il y a un enjeu à faire « rattraper » les nouveaux arrivants pour qu'ils puissent s'approprier et contribuer à leur tour à l'ensemble des savoirs et des réflexions élaborés au cours de plusieurs mois et parfois de plusieurs années.

À MONTPELLIER

Le comité citoyen de Montpellier a décidé d'intégrer en son sein de nouveaux membres choisis parmi les 300 expérimentateurs de la caisse¹. Plusieurs stratégies ont été envisagées pour faciliter leur intégration :

• *Organisation d'un banquet d'accueil, afin que les membres du comité puissent faire connaissance avec les nouveaux mais aussi présenter leurs travaux.*

• *Un système de parrainage et marrainage a été envisagé et finalement pas appliqué, faute de temps. Il reposait sur la nomination de référents auxquels les nouveaux participants auraient pu avoir recours s'ils avaient des questions lors des séances ou en dehors.*

Les comptes rendus de chaque séance ont été communiqués aux nouveaux afin qu'ils puissent avoir une idée des sujets abordés jusque-là.

L'intégration de nouvelles personnes aux collectifs citoyens n'est pas toujours anticipée et dépend du degré d'avancement du projet. Aussi nous soulignons l'importance de laisser des traces des réflexions qui ont eu lieu lors des réunions et de les rendre accessibles aux nou-

1. Les expérimentateurs sont des personnes qui participent à l'expérimentation de caisse de solidarité alimentaire inspirée du projet de sécurité sociale de l'alimentation. Ils reçoivent une certaine somme d'argent en Mona (monnaie dématérialisée) pour la dépenser dans des espaces conventionnés par le comité citoyen. Le comité citoyen est un collectif de personnes qui a participé à construire l'expérimentation de caisse commune; il s'agit d'une sorte d'organe exécutif. Tous les expérimentateurs ne sont pas membres du comité citoyen.

veaux entrants. TerritoireS à VivreS Lyon et Montpellier ont capitalisés leur ressources sur un site internet, l'expérimentation Acclimat'action a réalisé des vidéos de restitution des parcours d'engagement. En attendant on peut encore souligner l'importance de laisser des traces des réflexions qui ont eu lieu lors des réunions et de les rendre accessibles comme l'ont fait les sites internet Territoire-S à Vivre-S Lyon et Montpellier (voir livret d'accueil) ou bien les vidéos de restitution des parcours d'engagement de l'expérimentation de caisse de solidarité alimentaire d'Acclimat'action à Bordeaux.

Ouvrir le groupe à d'autres acteurs

Cette question se pose particulièrement dans les projets d'expérimentation de caisses inspirées de la sécurité sociale de l'alimentation. Les collectifs citoyens vont créer une communauté d'expérimentateurs bien plus grande qu'eux. Faut-il alors les sensibiliser aux enjeux alimentaires et agricoles et les faire participer à la gestion des caisses ?

À CADENET

Le collectif local de l'alimentation n'avait pas terminé le processus de conventionnement mais déjà défini un groupe d'expérimentateurs. De leurs propres chefs, ces derniers ont décidé d'aider le CLAC à finaliser ce processus : ils ont par exemple défini le système de circulation de la monnaie. Par l'application de la charte de conventionnement, ils ont pu s'approprier ses différents enjeux et se sensibiliser au travail du CLAC. Si cette intégration a pu être faite, c'est aussi parce que le nombre d'expérimentateurs est peu élevé : 33 participants (un nombre néanmoins important rapporté à la taille du village de Cadenet !).

EN GIRONDE

Dans l'expérimentation Acclimat'action, la volonté des organisateurs était d'associer des territoires aux caractéristiques et contraintes alimentaires différentes (notamment entre le rural et l'urbain) et de bien prendre en compte ces différences lors de la construction d'une charte de conventionnement. Quatre parcours d'engagement ont été mis en place pour permettre l'appropriation des enjeux et construire une charte de conventionnement. A l'issue de chaque phase de ces parcours, les collectifs se réunissaient. Pour prendre une décision sans se voir, une sorte de « navette » a été mise en place entre les différents groupes².

2. Voir p. 24.

ANNEXES

DES EXEMPLES DE PARCOURS
D'APPRENTISSAGE

À LORIENT LE PARCOURS D'APPRENTISSAGE COLLECTIF

SÉANCE 1

Co-construction des règles de fonctionnement du groupe
Interconnaissance
Premiers échanges autour des enjeux des systèmes alimentaires

SÉANCE 2

Compréhension des causes et conséquences de la précarité alimentaire
Fresque
Fonctionnement de l'aide alimentaire
Vidéo

SÉANCE 3

Les dérives de l'aide alimentaire
Introduction à la Sécurité Sociale de l'Alimentation comme réponse aux enjeux
Intervention de Bénédicte Bonzi, anthropologue

SÉANCE 4

Enjeux des systèmes alimentaires
Intervention de Marie Walser, Chaire UNESCO Alimentations du Monde

SÉANCE 5

Focus sur le territoire : Enjeux du système alimentaire local
Enjeux de lutte contre la précarité alimentaire
Travaux en groupe

SÉANCE 6

Temps réflexif
Co-construction de la suite du parcours d'apprentissage (septembre à décembre 2024)

SÉANCE 7

Compréhension du système alimentaire et des jeux de pouvoir
Interconnaissance
Comprendre l'alimentation de manière systémique
Jeu de la ficelle

SÉANCE 8

Les coûts cachés de l'alimentation
Visio et débat
Présentation du rapport « L'injuste prix de l'alimentation »
Intervention du Réseau CIVAM

SÉANCE 9

Nutrition, santé : comment bien manger avec un petit budget ?
Présentation d'opti-courses
Visio et débat avec Nicole Darmon, Inrae

SÉANCE 10

Production locale et échanges avec des producteurs locaux
Visite de ferme et table ronde

SÉANCE 11

Droit à l'alimentation
Diffusion du webinaire Caravalim #1 : « Le droit à l'alimentation »

« Si c'était à refaire nous passerions plus de temps sur des exemples d'augmentation du pouvoir d'agir citoyen. » – Pierre Leroux

Calendrier

Avril 2024

Création du groupe de 55 citoyens

Avril-décembre 2024

Parcours d'apprentissage collectif : 8 séances de 2 heures en soirée, suivies d'un repas

Année 2025

Co-construction d'une caisse alimentaire commune

Animateurs

Réseau Cohérence

Association Optimism

« Ce que les participants ont aimé et qu'on refera à coup sûr, c'est les repas en fin de réunion : un super moment pour continuer les discussions ! » –

Pierre Leroux, animateur

« J'aurais trouvé ça sympa de mélanger théorique et concret, cela aurait permis d'ancrer les apprentissages. »

– Une citoyenne

« Si c'était à refaire, pourquoi ne pas intégrer une à deux personnes du groupe citoyen dans la création de la séance suivante ? » – Une participante

À LYON LE COMITÉ DES MEMBRES CALIM 8

>> <https://tav-lyon.xyz/?D%C3%A9mocratiealimentaire8>

« L'apport des intervenants extérieurs a été très apprécié, on a senti que c'est aussi cette possibilité de se former ensemble qui a motivé les membres ! »

— Léa Thévenot, animatrice TAV Grand Lyon

SÉANCE 1

17 FÉVRIER

« On met la table », on se rencontre et se rend compte
Interconnaissance
Enjeux de la caisse

SÉANCE 2

6 MARS

« C'est pas d'la tarte », le système alimentaire
Jeu de la ficelle
Histoire du yaourt à la fraise
Temps en groupes

SÉANCE 3

23 MARS

« On est bien dans notre assiette », alimentation et santé-environnement

Brainstorming sur l'alimentation et la santé humaine
Arpentage systèmes alimentaires et santé des écosystèmes
Travail de définition de l'alimentation de qualité

SÉANCE 4

2 AVRIL

« On se prend pas le chou », la démocratie : comment prendre des décisions à 30 ?
Présentation et choix des modalités de décision

SÉANCE 5

13 AVRIL

« On met du beurre dans les épinards », inégalités d'accès à l'alimentation et précarité alimentaire
Jeu du pas en avant pour la justice alimentaire
Retours de producteurs
Réflexion sur les cotisations
Échanges avec Benjamin Sèze¹

SÉANCE 6

4 MAI

« Le plat de résistance », l'Histoire de la Sécurité sociale
Conférence sur la sécurité sociale avec Nicolas Da Silva²

SÉANCE 7

21 MAI

Le fonctionnement de la caisse du 8^e

SÉANCE 8

8 JUIN

Le monde agricole
Visite de fermes : maraichers, éleveur de chèvres et paysan-boulangier
Visite d'un potager
Échange avec un paysan de la Confédération Paysanne

SÉANCE 9

12 JUIN

Rencontre exceptionnelle sur le fonctionnement de la caisse

25 JUIN

Règles de fonctionnement et conventionnement des lieux

SÉANCE 10

3 SEPTEMBRE

Règles de fonctionnement et conventionnement des lieux

Lancement de la caisse le 21/09/24 et poursuite des sessions du comité des membres

SÉANCE 11

9 OCTOBRE

Bilan, ouverture, conventionnement et grilles de cotisation

SÉANCE 12

13 NOVEMBRE

Bilan, ouverture, conventionnement et grilles de cotisation

Calendrier

2021

Lancement du projet
Territoires à Vivre Grand Lyon

Janvier 2024

Lancement du comité des membres avec des habitants et habitantes de l'arrondissement aux profils diversifiés

Février à juillet 2024

Réunion du comités des membres (Calim8) toutes les deux semaines

Septembre 2024

Lancement de la caisse de l'alimentation de Lyon 8

Animateurs

Territoires à VivreS Grand Lyon
Maison Engagée et Solidaire de l'Alimentation
Secours Catholique du Rhône Bellebouffe
Epi c'est bon
Epicentre
Fédération des Centres Sociaux du Rhône
VRAC Lyon Métropole
Réseau AMAP AuRa

1. Benjamain Sèze : journaliste et auteur du livre « Quand bien manger devient un luxe »

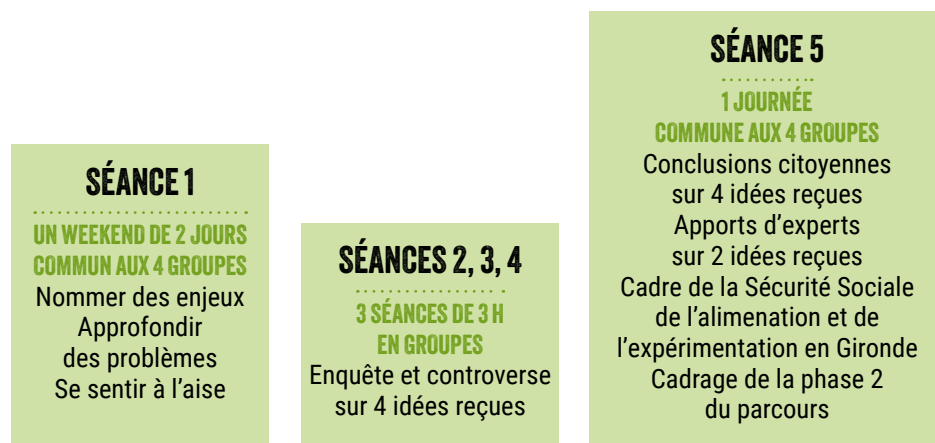
2. Nicolas Da Silva : économiste, auteur de « La bataille de la Sécu »

EN GIRONDE

LE PARCOURS D'ENGAGEMENT VERS UNE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

>> Pour aller plus loin : le parcours d'engagement a été filmé.
Vous pouvez retrouver les 5 vidéos du film « Parcours d'engagement, une expérience citoyenne » :
https://www.youtube.com/watch?v=y8KeVqY_SY&list=PLngUNrcUAEL1Nr1J2T__PMzESD8JSoEUm

PHASE 1 : SE FORMER ET RENFORCER SON ESPRIT CRITIQUE



« Ce socle premier, ce temps long de départ est fondamental. Deux ans après le lancement des parcours d'engagement, le groupe a grandi, a intégré de nouvelles personnes, mais nous observons que ceux qui étaient là au départ jouent un rôle particulier dans le projet, presque de garant des fondamentaux. On le voit dans leur implication dans le projet mais aussi leur manière de participer, cotiser à la caisse. »

– David Glory, chercheur, animateur du parcours d'engagement

Calendrier :

Quatre territoires (Bègle, Bordeaux, Pays Foyen, Sud Gironde)

Quatre groupes de 10 habitants

Équivalent de 10 journées
de janvier à juin 2023

Binôme d'animateur
pour chaque territoire

Animateurs

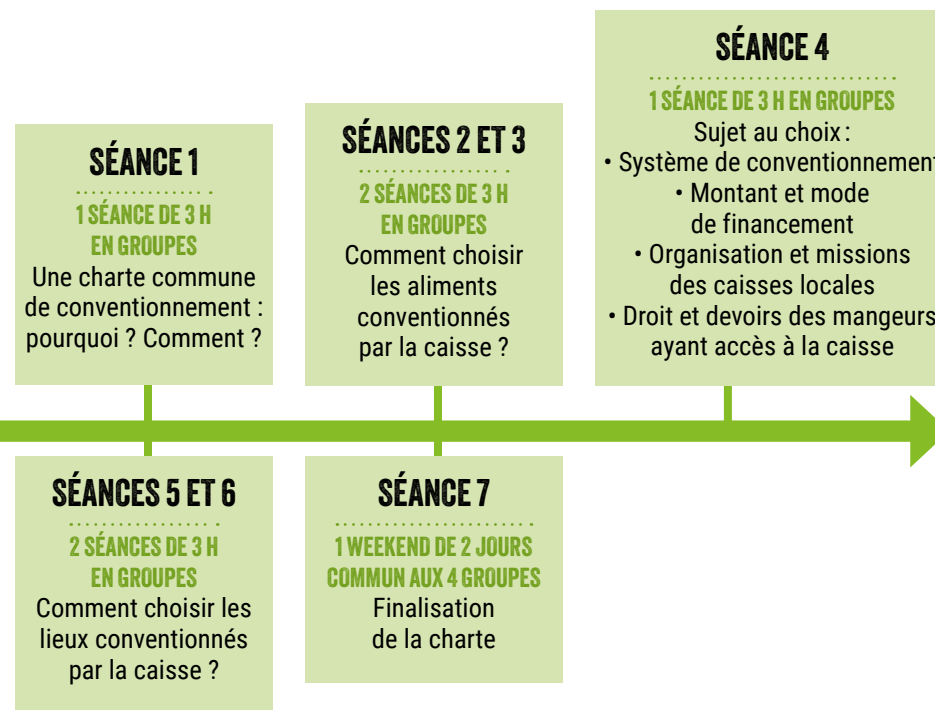
Collectif Acclimat'action

(VRAC, e-Graine, MIAM, Râteleurs, Saluterre, La Boussole)

« Ce parcours de 5 mois a créé un vrai référentiel commun et a largement contribué à convaincre les collectivités locales de l'intérêt d'une approche démocratique pour mettre en place une caisse commune de l'alimentation. »

– David Fimat, animateur VRAC

PHASE 2 : DÉCIDER ET PROPOSER COLLECTIVEMENT UNE PARTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES CAISSES DE L'ALIMENTATION



LE PARCOURS D'APPRENTISSAGE EN COMMUN

>> Pour en savoir plus: <https://leclacdecadenet.ouvaton.org/le-clac-2/lassociation/>

CYCLE 1: LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

SÉANCE 1

Intervention de Sébastien Léviannois des Greniers d'Abondance pour une présentation générale des systèmes alimentaires

SÉANCE 2

Débat contradictoire autour du bio et local par Mylène Maurel et Sarah Lachenal

SÉANCE 3

Temps de réflexion entre participant-es du CLA

CYCLE 2: LA SÉCURITÉ SOCIALE

SÉANCE 1

Intervention de David Garcia (cadre à la CPAM et syndiqué CGT) pour une présentation générale de l'histoire du financement de la Sécurité sociale

SÉANCE 2

Débat contradictoire entre Yann (membre du Réseau salariat) et Tanguy (d'Ingénieur sans frontières) qui propose deux solutions différentes pour la mise en place de la cotisation

SÉANCE 3

Temps de réflexion entre participant-es du CLA

CYCLE 3: LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

SÉANCE 1

Intervention de Pinar Seleker (sociologue, université de Nice) pour une présentation des enjeux de participation citoyenne et populaire

SÉANCE 2

Débat contradictoire autour de la démocratie alimentaire avec Dominique Paturol (chercheuse à l'INRAE)

SÉANCE 3

Temps de réflexion entre participant-es du CLA
Bilan Phase 1

« Le Clac a eu le temps de vraiment s'approprier les enjeux de nos systèmes alimentaires (presque deux ans) pour créer le cadre de conventionnement de la future caisse, ce temps long était nécessaire pour permettre à tout le monde de partager les savoirs. Le point clef que je retiens, à ce stade, est d'avoir proposé une solution inaboutie aux futurs usagers, ce qui leur a permis de s'approprier le cadre de conventionnement et les enjeux de la caisse qui ne devait démarrer que six mois plus tard. » – *Éric, animateur Au Maquis*

Animateur
Association Au Maquis

Calendrier

Février 2022

Création du Conseil Local de l'alimentation de Cadenet (CLAC)

Février-juin 2022

Phase d'apprentissage en commun

Septembre 2022-décembre 2023
Élaboration de la « carte de l'avenir alimentaire désirable »

Janvier à octobre 2023

Construction du cadre de conventionnement

Octobre 2023

Création de la Caisse locale de l'alimentation de Cadenet

Avril 2024

Démarrage de la caisse commune

À MONTPELLIER LES SÉANCES DU COMITÉ CITOYEN

>> Pour en savoir plus : <https://tav-montpellier.xyz/?PagePrincipale>

COMITÉ CITOYEN
AVANT LE LANCEMENT DE LA CAISSE

SÉANCE 1

1^{ER} OCTOBRE 2022

Le comité citoyen de l'alimentation :
Se connaître et comprendre le projet d'expérimentation et le rôle du comité citoyen

SÉANCE 2

22 OCTOBRE

La démocratie participative :
Comment prendre des décisions collectives ?
Quelles modalités de fonctionnement pour notre comité ?

SÉANCE 3

5 NOVEMBRE

Les inégalités sociales et la précarité en lien avec l'alimentation :
Quelles sont ces inégalités ?
Quelles sont les solutions proposées aujourd'hui ?
Que veut-on changer ?
Quel est l'intérêt de la caisse alimentaire ?

SÉANCE 4

26 NOVEMBRE

Le système alimentaire :
Quel est notre système alimentaire actuel ?
Quels sont ses enjeux en termes d'environnement, de santé, d'égalité ?
Que serait un système alimentaire durable ?
Comment la caisse alimentaire peut-elle y contribuer ?

SÉANCE 5

10 DÉCEMBRE

Critères de conventionnement et taux de cotisation (1/2) :
co-construction du système de cotisation à la Caisse alimentaire commune

SÉANCE 6

7 JANVIER 2023

Critères de conventionnement et taux de cotisation (2/2) :
Validation du système de cotisation « libre et guidée », de la Caisse par le Comité citoyen et choix du nom pour l'outil de transaction : naissance de la MonA > Comité citoyen après le lancement de la caisse

Calendrier

janvier-février 2022

Mobilisation citoyenne

Octobre 2022-janvier 2023

Création du comité citoyen.

Il n'y a pas de phase d'apprentissage à proprement parler, les séances mêlent apprentissages, consolidation du comité citoyen et construction de la caisse.

Février 2023

L'expérimentation commence, les séances du comité citoyen se poursuivent avec de nouvelles thématiques.

Mi- 2023

La caisse s'ouvre à de nouveaux expérimentateurs, un programme d'animation (qui n'est pas un programme de formation mais offre des temps de débats) est proposé aux expérimentateurs non membres du comité citoyen.

Animateurs

Territoires à VivreS Montpellier (Co-portage FRCIVAM Occitanie, VRAC & Cocinas, et 25 structures impliquées dans le processus de travail).

« Les premières missions du comité citoyen était d'apprendre à se connaître, à se faire confiance et à créer un vocabulaire commun pour pouvoir échanger les uns avec les autres. Les séances thématiques ont permis des apports de connaissance, en s'appuyant sur l'éducation populaire, pour qu'on ait tous un langage commun, une vision commune de l'alimentation qui puisse servir de base au travail du comité. » – Killian, animateur à la Caisse commune alimentaire de Montpellier

À MONTPELLIER LES SÉANCES DU COMITÉ CITOYEN

COMITÉ CITOYEN
APRÈS LE LANCEMENT DE LA CAISSE

SÉANCE 7

28 JANVIER 2023

Événement de lancement de la Caisse alimentaire commune

SÉANCE 8

FÉVRIER 2023

Démarrage de l'expérimentation économique avec les 47 membres du Comité citoyen de l'alimentation et cinq points de vente conventionnés

SÉANCES 9 À 19

FÉVRIER-DÉCEMBRE 2023

10 séances du comité citoyen (échantillonnage de l'expérimentation, retour utilisateur de la monnaie locale MONA, parcours d'usage des expérimentateurs, liens entre la caisse et le monde paysan, liens entre la caisse et les enjeux de santé, Processus de conventionnement et Gouvernance du Comité citoyen, points d'étape de l'expérimentation...)

SÉANCE 20

AVRIL- DÉCEMBRE 2023

Entrée de 330 foyers participants dans la Caisse alimentaire commune, organisation de 17 réunions d'accueil

SÉANCE 21

SEPTEMBRE 2023

Lancement du programme d'animation de la Caisse alimentaire commune : ateliers « cuisiner durable », projections de films, rencontres-débats

À PARIS LE PARCOURS DE FORMATION DE LA CAISSE ALIMENTAIRE SOLIDAIRE DU XX^e

Animateurs

- **Bénédicte Bonzi**, anthropologue, missionnée par la mairie du XX^e.
- **Suivi : 1 comité scientifique de 14 membres.**

Calendrier

Le 4 février 2024

Votation citoyenne : 81,86 % des suffrages s'expriment pour expérimenter une Caisse Alimentaire Solidaire.

Avril-juillet 2024

Constitution du groupe.

Septembre-décembre 2024

Parcours de formation et en parallèle

8 réunions du Comité citoyen.

Les réunions du comité citoyen

- 1. Interconnaissance et formulation de questions.**
- 2. Quelles réponses avons-nous ? De quoi avons-nous besoin pour décider ?**
- 3. Poursuite du travail autour des besoins d'informations et du fonctionnement.**
- 4. Concertation travail sur la prise de décision, visio avec les autres caisses, restitution et organisation du prochain temps.**
- 5. Brainstorming et retour sur les différents groupes de travail.**
- 6 à 8. Cartographie du conventionnement, modélisation des cotisations, finalisation d'une première grille de conventionnement.**

« Au départ nous parlions de parcours de formation. Finalement les participants préfèrent parler de parcours d'engagement, cela reflète mieux ce que vit le groupe, notamment la cohésion qui naît, la montée en légitimité. »

– Bénédicte Bonzi, anthropologue et animatrice du parcours

LE DROIT À L'ALIMENTATION

Webinaire

« Et si les associations d'aide alimentaire mettaient la clef sous la porte ? »

Avec Benjamin Sèze et Aline Di Carlo¹

Film

« Et maintenant on fait quoi ? »
de Vincent Glenn

Atelier théâtre forum

SANTÉ ET ALIMENTATION

« Labels, étiquettes : travaux pratiques autour de l'information au consommateur »

Avec Karine Jaquemart de Foodwatch

Balade « Riz au lait » : partir d'une recette simple pour aller dans quelques magasins de l'arrondissement comparer les prix d'un produit transformé ou de ses ingrédients.

Webinaire

Avec Mireille Lambertin Martinez et Charlotte et Emmanuelle².

Film

« Vive les microbes »
de Marie-Monique Robin

AGRICULTURE ET SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE

Webinaire

« Le juste prix, de quoi parle-t-on ? »

Avec Mélanie Théodore, Anne Dessalais, Marie-Dominique Tatar et Leslie Helfer³

Film

« Moi, Agricultrice »
de Delphine Prunault

Visite de ferme

Avec Veni Verdi

Balade urbaine sur le marché de la place de la Réunion

La fresque de l'alimentation

Avec La Marmite rouge

LE CERCLE VERTUEUX DE L'ALIMENTATION

Atelier cuisine

Avec la Cheffe Melyssa

DÉMOCRATIE ET ALIMENTATION

Webinaire

« Parler démocratie et alimentation, choisir et comprendre la portée des mots »

Avec François Collart Dutilleul

Conférence gesticulée

« De la fourche à l'assiette... Non, l'inverse ! »

de Mathieu Dalmais

Atelier lecture et écriture sur la démocratie

SÉCURITÉ SOCIALE : ÉTAT PROVIDENCE

Webinaire

« L'État droit dans le mur, rebâtir l'action publique »

Avec Anne-Laure Delatte⁴

Film

« La Sociale »
de Gilles Perret

CUISINER ET MANGER

« À fond les caisses », journée finale

Brunch à prix pallier

Table ronde

« Kasher, halal, vegan, bio... bien manger ensemble »

Conférence

« Nos assiettes ont-elles un genre ? »

Avec Nora Bouazzouni

1. Benjamin Sèze, auteur de *Quand bien manger devient un luxe* / Aline Di Carlo, directrice de *Vrac Paris* et Agnès Fontaine, médiatrice environnementale à *Saveurs en Partage*.

2. Mireille Lambertin Martinez, médecin généraliste à la retraite et activiste pour le mieux manger / Charlotte et Emmanuelle de *Coque en stock*, infirmières en charge de l'expérimentation dans le 18^e arrondissement de Paris avec le Réseau Cocagne.

3. Mélanie Théodore, salariée au CIVAM et Anne Dessalais, maraîchère adhérente au CIVAM, et Marie-Dominique Tatar de la caisse des écoles du 20^e et Leslie Helfer productrice de kiwi (entre autre) pour la caisse des écoles.

4. Anne-Laure Delatte, chargée de recherche au CNRS et membre du Réseau de macroéconomistes européens CEPR (Center for Economic and Policy Research).

Les Civam et l'accès à l'alimentation : un peu d'histoire

Créés dans les années 50 à l'initiative de la Ligue de l'enseignement et des instituteurs ruraux itinérants, les Civam se revendiquent du courant laïque républicain de l'éducation populaire, et poursuivent l'objectif d'émancipation des agriculteurs et de progrès social. D'abord promoteur de la modernisation et de la mécanisation agricole, les Civam constatent très vite la fuite en avant de ce modèle et opèrent le virage du développement durable dans les années 90, pour devenir aujourd'hui un pilier de l'agroécologie. Gagner en autonomie sur la ferme et rémunérer le travail, passe alors aussi par la maîtrise des débouchés et le développement des marchés fermiers puis des circuits courts. Le dialogue avec la société et l'accueil à la ferme deviennent centraux dans l'action des Civam.

La rencontre avec le secteur de la précarité se fait dans les années 2000 via les activités d'accueil. En parallèle, la vente à la ferme questionne les producteurs sur « ceux qu'on ne voit pas ». La question de l'accès à l'alimentation est formulée un peu plus tard, avec l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire suite à la crise de 2008 et la remise en cause en 2012 des crédits consacrés à cette dernière dans le cadre de la Politique Agricole Commune. Réseau Civam se rapproche de réseaux de lutte contre la pauvreté et découvre le fonctionnement de l'aide alimentaire « en bout de chaîne », trop souvent cantonnée aux surplus ou aux invendus.

Le projet Accessible (2015-2019) pose les jalons d'un travail commun et permet de caractériser les enjeux de l'accès à l'alimentation durable pour tous. Certaines de ces structures soutiennent déjà le droit à pouvoir choisir son alimentation. Cette pensée a fait écho dans le réseau aux problématiques paysannes, notamment aux



Réseau CIVAM

Les CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui travaillent de manière collective à la transition agro-écologique. Ils constituent un réseau de près de 130 associations et 10 000 adhérents qui œuvrent depuis 60 ans pour des campagnes vivantes. Ils agissent pour une agriculture plus économe et autonome, une alimentation relocalisée au cœur des territoires et des politiques agricoles, pour l'accueil de nouvelles populations et pour la préservation des ressources. Leur mission : animer et accompagner, selon les principes de l'éducation populaire, les projets collectifs et durables qui contribuent à dynamiser le tissu socio-économique rural.

www.civam.org
contact@civam.org

difficultés de pouvoir choisir ses méthodes de production, de maîtriser ses débouchés et le prix de vente de ses produits.

Depuis, le réseau s'est largement emparé de ces enjeux et de nombreux partenaires, projets et dynamiques locales ont vu le jour. Partis parfois de « bricolages » pour répondre à une demande d'approvisionnement de l'aide alimentaire, ils s'orientent de plus en plus sur des projets de démocratie alimentaire à l'instar des parcours d'engagement ou des caisses alimentaires. Le réseau Civam est membre fondateur du collectif pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation, du mouvement d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation (Caravalim), il a co-porté le projet TerritoireS à VivreS ou encore l'étude *L'injuste prix de notre alimentation*, en lien avec le Secours Catholique.



Rédaction : Guilhem Genty
Coordination : Clément Coulet, Mélanie Théodore et Alexia Gros
Conception graphique et dessins : Claire Robert
Dépôt légal : décembre 2024



Un outil en Creative Commons nécessite que les auteurs soient cités (pour l'original ou les versions remixées). L'utilisation commerciale n'est pas permise et l'outil peut être partagé largement.

MERCI !

Réseau CIVAM et Guilhem Genty tiennent à remercier l'ensemble des initiatives et personnes qui ont pris le temps de nous recevoir et de nous renseigner sur leurs actions.

Un remerciement particulier aux animateurs du Parcours d'engagement de Lorient, du Comité Citoyen de Montpellier et de la CALIM 8 pour nous avoir laissé observer leurs réunions.

Réseau CIVAM remercie chaleureusement Guilhem Genty pour la qualité de son travail d'observation, d'analyse et de rédaction.

Merci à Clément Coulet et Mélanie Théodore pour leur accompagnement tout au long de ce projet.

ANIMER

LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

Le réseau Civam revendique le droit à une alimentation choisie en connaissance de cause. En plaçant la notion de choix dans les mains du citoyen et non du consommateur, il entend démocratiser le système alimentaire.

Aujourd'hui des acteurs locaux lancent des expérimentations de démocratie alimentaire, à l'instar de certains projets inspirés de la sécurité sociale de l'alimentation. Ce guide est fait pour eux !

Comment organiser la montée en compétence des participants à ces projets sur les questions alimentaires et agricoles, dans un esprit d'éducation populaire ? Comment se co-former, s'informer collectivement ? Comment construire un groupe et favoriser l'expression de chacun ? Quels sujets aborder et comment en parler ? Quelle place aux témoignages, aux paroles d'experts, à l'enquête ?

Le guide s'appuie sur un travail d'observation auprès de plusieurs initiatives : comité citoyen de la caisse alimentaire de Montpellier, parcours d'engagement du projet acclimat'action de Bordeaux, comité local de l'alimentation de Cadenet... Il propose des pistes de réflexion pour tous ceux qui souhaitent se lancer ou faire évoluer un projet.

